

2015

7^o édition du Forum sur la RSE au Sénégal « Regard croisé de femmes engagées dans le Développement durable et inclusif » Dakar, 20 - 22 Novembre 2015



RAPPORT DE SYNTHESE DU FORUM

Réalisé par les étudiants de l'ISE/UCAD :

- Mlle Ornella LENDO
- M. Papa Cheikh DIEME

Supervisé par RSE Sénégal :

- M. Philippe BARRY

Avec le soutien financier de :

- l'Ambassade des Pays Bas au Sénégal



SOMMAIRE

INTRODUCTION	2
1. LES ACTES DU FORUM.....	3
2. LE PROGRAMME DU FORUM INTERNATIONAL DE DAKAR SUR LA RSE.....	6
3. LE DEROULEMENT DU FORUM.....	8
3.1. PREMIERE DEMI JOURNEE : LA RSE ET LE GENRE	8
3.1.1. CEREMONIE D'OUVERTURE.....	8
3.1.2. SIGNATURE DE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE NYARA ET KANINÉ	14
3.1.3. CEREMONIE DE DISTINCTION DE CHEFS D'ENTREPRISES ET D'ORGANISATIONS POUR LEUR CONTRIBUTION A LA PROMOTION DE LA RSE	15
3.1.4. PANEL 1: FEMMES EN ENTREPRISE - GENRE DANS LES POLITIQUES RSE -.....	18
ENTREPRENEURIAT FEMININ	18
3.2. DEUXIEME DEMI JOURNEE : LES IMPACTS DE L'INDUSTRIE MINIERE SUR LES FEMMES	29
3.2.1. DISCOURS D'OUVERTURE	29
3.2.2. PANEL 2 : CAPACITE ENTREPRENEURIALE DES FEMMES EN VUE DE LEUR PARTICIPATION A LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE NOTRE ECONOMIE	31
3.2.3. PANEL 3 : L'IMPACT DU SECTEUR MINIER SUR LES FEMMES DANS LES ZONES D'EXPLORATION ET DE PRODUCTION ET LE NIVEAU D'INTEGRATION DES PREOCCUPATIONS DES FEMMES DANS LES PROGRAMMES RSE DES ENTREPRISES.....	33
3.3. TROISIEME DEMI JOURNEE : COLLOQUE SUR LE TOURISME DURABLE AU SENEGAL	35
3.3.1. CEREMONIE D'OUVERTURE DE L'ATELIER	36
3.3.2. PRESENTATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DU TOURISME DURABLE	37
3.3.3. POINT DE VUE D'OPERATEURS PRIVES DU TOURISME DURABLE.....	39
3.3.4. REACTIONS DU PUBLIC	41
3.3.5. PRESENTATION DU CONCOURS SUR LE PLAN D'AFFAIRES	43
3.4. QUATRIEME DEMI JOURNEE : RANDONNEE PEDESTRE SUR LA RSE DANS LA VILLE DE GUEDEAWAYE	45

INTRODUCTION

La 7^{ème} édition du Forum sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) au Sénégal, organisée par l'Initiative RSE Sénégal et ONU Femmes en partenariat avec les Ambassades des PAYS BAS et du CANADA, de la Mairie de la Ville de Guédiawaye et de Women in Mining Sénégal, a porté cette année sur « **La RSE sous le regard croisé de femmes pour un développement durable et inclusif** ». Cette édition, sous le haut parrainage du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) du Sénégal et sous la présidence effective de Mme Aminata TALL, Présidente du CESE, a été l'occasion de porter une attention particulière sur les politiques RSE et le genre, mais également sur l'entrepreneuriat et l'autonomisation des femmes. A ce propos, voulant lutter contre la vulnérabilité des femmes, l'Etat du Sénégal a mis en place différents mécanismes et des stratégies dont la Stratégie Nationale pour l'Egalité et l'Equité de Genre au Sénégal (SNEEG), des programmes et des fonds de financement comme le Fonds National de Promotion à l'Entrepreneuriat Féminin (FNPEF) et le Fonds National de Crédit pour les Femmes (FNCF)¹.

La promotion de l'égalité et l'équité de genre et de celle de l'entrepreneuriat féminin constituent un levier stratégique pour le développement socio-économique du Sénégal, surtout quand on sait que les femmes représentent 50,1% de la population². Ce développement socio-économique doit s'adosser sur la vision nationale de « Sénégal 2035 » qui postule « **l'émergence dans la solidarité intra et intergénérationnelle** », et sa réalisation devra passer par la mise en place de mécanismes institutionnels de transformation de l'économie qui favorisent une croissance durable, inclusive et équitable, et améliorent les conditions de vie de la majorité de la population, notamment grâce à la création d'emplois décents³. Au demeurant, la promotion inclusive de la démarche RSE dans les différents segments de l'économie sénégalaise, constitue un défi majeur pour l'atteinte des Objectifs pour le Développement Durable (ODD).

¹Development Consulting and Engineering Group, Rapport final Etude sur l'apport de la micro finance à la promotion de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes sénégalaises, 2013.

²ANSD, Recensement General de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage, 2013.

³ Cabinet Etudes et Management de Projets, Le Sénégal que nous voulons : Rapport des consultations nationales sur l'agenda de développement post 2015, Mai 2013.

1. LES ACTES DU FORUM

Co-organisée par l'Initiative RSE Sénégal et ONU Femmes, la 7^{ème} édition du «Forum sur la RSE au Sénégal» s'est déroulée du 19 au 22 Novembre 2015 à Dakar. Cette édition a été marquée par une demi-journée du Forum placée sous le thème « **la RSE sous le regard croisé de femmes engagées dans le Développement durable et inclusif** » et par plusieurs autres activités sectorielles qui ont mis en exergue le rôle de la femme dans le développement durable : un symposium sur les Mines, un Colloque sur le Développement du Tourisme durable et une Randonnée pédestre. Cet événement qui s'inscrit désormais dans l'agenda national des rencontres annuelles du Secteur privé et des Entreprises engagées dans la RSE a rencontré cette année encore un vif succès grâce à :

- La présence de la 4^{ème} plus haute personnalité de l'Etat, en la personne de la Présidente du Conseil Economique, Social et Environnemental et du Président de l'Association des Maires du Sénégal, ainsi que la présence de l'Ambassadeur du Canada, de la Chargée d'affaires de l'Ambassade des Pays Bas et du Directeur régional adjoint de ONU Femmes.
- La mobilisation des participants durant toutes les activités du Forum : 190 personnes enregistrées lors de la demi-journée de Forum, 50 lors du Symposium sur les Mines, 65 lors du Colloque sur le Tourisme durable et 650 lors de la Randonnée pédestre. Le Forum a été rehaussé de la présence de plusieurs Directeurs Généraux d'entreprises.
- Le format de la demi-journée de Forum qui a mis en exergue plusieurs sous-activités :
 - une signature de convention de partenariat entre femmes entrepreneures transformatrices de produits locaux, créatrices de valeur ajoutée dans la filière agroforesterie : l'une évoluant en début de chaîne, au niveau de la collecte et première transformation en milieu rural (GIE des femmes de Salémata), l'autre évoluant en bout de chaîne au niveau de la commercialisation de produits transformés (Entreprise individuelle NYARA www.nyarabio.com) ;
 - une cérémonie de distinction de directeurs d'entreprises et d'organisations qui soutiennent activement le développement de l'Initiative RSE Sénégal et impulsent au niveau de leurs entreprises une véritable dynamique de progression de leur système de management RSE : SODEFITEX, EIFFAGE Sénégal, ESTEVAL, TERANGAGOLD, WARTSILA, INSTITUT DES SCIENCES DE L'ENVIRONNEMENT ;
 - l'expertise des femmes panélistes qui sont intervenues lors de la discussion sur la RSE et le Genre, panel modéré par ONU Femmes. Ce panel a enregistré une diversité de femmes

leaders reconnues dans le milieu universitaire, les organisations professionnelles et le milieu de la grande et petite entreprise.

Il faut surtout retenir de cette 7^{ème} édition les actes posés s'inscrivant bien dans le prolongement des thématiques abordés lors des fora précédents : développement des filières agricoles en 2013 et insertion professionnelle des jeunes et entrepreneuriat en 2014. Dans ce sens, les discours, communications et échanges tenus lors des différentes activités ont mis en avant l'importance qui doit être accordée aux femmes pour l'atteinte d'une émergence des économies de pays comme le Sénégal. L'Entrepreneuriat féminin, plus particulièrement dans le domaine de l'Agriculture, est un volet important devant être soutenu à la fois par les pouvoirs publics et par les entreprises dans le cadre de la RSE. L'intégration du Genre dans les politiques de gouvernance des entreprises constitue aujourd'hui une exigence pour tout développement des entreprises. Les ruptures nécessaires pour la prise en compte des droits sociaux des femmes et leur réelle promotion économique recommandent, en effet, une responsabilisation sociétale et environnementale plus accentuée des entreprises créatrices de richesses et une plus forte implication de tous les acteurs.

Des différentes interventions, il ressort qu'un certain nombre de plaidoyers forts devront être engagés collectivement par les organisateurs et les institutions partenaires à ce Forum pour :

1. ***La mise en place d'un statut particulier pour la femme entrepreneure***, facilitant ainsi l'accès aux fonciers, lui octroyant des facilités fiscales au démarrage de son activité, etc... Toutefois, l'intégration des femmes commence bien avant leur arrivée sur le marché du travail. Pour être performantes et contribuer au développement de leur société, les femmes doivent avoir l'opportunité de se développer autant que les hommes notamment au travers de l'accès à l'éducation primaire et supérieure et du respect de leurs droits sexuels et reproductifs. Elles devront également rompre avec la logique du micro, (micro - crédit, micro familial, micro investissement). Les femmes veulent, en effet, participer à l'effort de développement, créer des emplois et s'enrichir dans l'agriculture ; être présentes dans toute la chaîne de valeurs, de la production à distribution en passant par le financement et entrer de plein pied dans le monde de l'agrobusiness.
2. ***La rédaction d'une proposition de loi d'orientation sur les pratiques de RSE***. Il s'agirait d'introduire dans les pays africains des réglementations nationales ou régionales susceptibles d'encadrer une meilleure maîtrise des impacts sociaux et environnementaux des entreprises.
3. ***La mise en place d'un Comité National Stratégique pour la transformation des Ressources Minérales***, s'agissant du secteur des Mines, avec pour principaux objectifs :

- un développement du tissu industriel en faveur de la transformation locale des ressources minérales (PME / PMI) avec des créations d'emplois ;
- la valorisation du capital humain pour répondre aux nouveaux besoins stratégiques de ce développement économique ;
- la définition de mesures incitatives favorisant le développement des PME/PMI dirigées par des Femmes et spécialisées dans la transformation première des ressources minérales ; mais également la facilitation de l'acquisition de titres miniers et permis d'exploitation pour les Femmes.

4. *L'intégration, dans le dispositif opérationnel de mise en œuvre de la politique du Tourisme, d'une stratégie dédiée à la RSE dans le secteur de l'Hôtellerie*, s'agissant du développement du secteur du Tourisme durable.

2. LE PROGRAMME DU FORUM INTERNATIONAL DE DAKAR SUR LA RSE

La 7^{ème} édition du forum international sur la RSE au Sénégal s'est déroulée sur deux jours. Les activités de ce forum sont regroupées dans le programme suivant :



FORUM international sur la RSE au Sénégal

7^{ème} EDITION – 19 AU 22 NOVEMBRE 2015 – DAKAR & GUEDEAWAYE

JEUDI 19 NOVEMBRE 2015 – MATINÉE (Lieu: RADISSON BLU) La RSE sous le regard croisé de femmes engagées dans le développement inclusif et durable du Sénégal	
8h30-9h00	Enregistrement des participants
9h00-10h45	Cérémonie d'ouverture du Forum ✓ Président de l'Initiative RSE Sénégal : Philippe BARRY ✓ Ambassadeur du CANADA au Sénégal : Philippe BEAULNE ✓ Ambassadeur des PAYS BAS au Sénégal : Theo PETERS ✓ Maire de la Ville de Guédiawaye, Président de l'Association des Maires du Sénégal (AMS) : Aliou SALL ✓ Représentante de ONU Femmes: Diana OFWONA, Directrice Régionale pour l'Afrique de l'Ouest ✓ Présidente du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) : Aminata TALL ✓ Cérémonie de distinction de dirigeants d'entreprise et d'organisation ayant contribué à la promotion de la RSE et du Développement Durable ✓ Cérémonie de signature de Convention de partenariat entre l'Entreprise NYARA et le Groupement des femmes de Salemata (Région de Kédougou)
10h45-11h00	Pause-café et point de presse
11h00-11h45	Témoignages de personnes ressources sur la problématique Genre et Développement Durable : Femmes en entreprise – Genre dans les politiques RSE - Entrepreneuriat féminin ○ Communication liminaire du Pr Fatou SOW SARR, Directrice du Laboratoire Genre et Recherche scientifique de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Présidente du Réseau Africain pour le Soutien de l'Entrepreneuriat Féminin (RASEF) ○ Communication de SONATEL : «Faire carrière à SONATEL en tant que Femme» Table ronde modérée par ONU Femmes ▪ WIM Sénégal - Lika Scott, Présidente de WIM Sénégal ▪ Fondation SOCOCIM – Patricia DIAGNE, Administrateur Général ▪ UFCE - Nicole GACKOU, Présidente de l'Union des Femmes Chefs d'Entreprise ▪ LAMEER – Anne Catherine SENGHOR, Fondatrice de l'Espace Ecotouristique et Culturel La Source aux Lamantins, membre de La Maison de l'Entrepreneur Eco Responsable (LaMeer) ▪ OIF - Sakinatou BALDE, Spécialiste Programme à la Direction du Programme Economique
11h45-12h30	Débat avec le Public
12h30	Suspension des travaux de la matinée

JEUDI 19 NOVEMBRE 2015 – APRES MIDI (Lieu : Résidence de l'Ambassadeur du Canada) 4 ^{ème} édition du Symposium sur les Mines en Afrique de l'Ouest Thème : «les impacts de l'industrie minière sur les femmes»	
14h45-15h00	Enregistrement des participants
15h00-15h15	Discours d'ouverture de l'atelier ✓ Président de l'Initiative RSE Sénégal : Philippe BARRY ✓ Présidente de WIM Sénégal : Lika SCOTT ✓ Président de ICM Sénégal : Oumar TOGUYENI ✓ Ambassadeur du Canada au Sénégal : Philippe BEAULNE ✓ Représentant du Ministère des Mines et de l'Industrie ✓ Projection du film vidéo sur le travail de femmes dans le secteur des mines (TERANGAGOLD) et témoignage de IAMGOLD sur la mine de Essakane

15h15-17h30	Table ronde sur l'impact du secteur minier sur les femmes dans les zones d'exploration et de production ou comment traduire les préoccupations des femmes dans les programmes RSE des compagnies minières: ✓ Co-moderatrices Session 1 : Lika SCOTT (Présidente WIM Sénégal) / Aida DIOP (Trésorière) L'impact du secteur minier sur les femmes dans les zones d'exploration et de production et niveau d'intégration des préoccupations des femmes dans les programmes RSE des Entreprises du Sénégal ✓ Co-moderatrices Session 2 : Oumou DIA (Secrétaire Général) / Mame Codou NDIAYE (Vice Pdt) La capacité entrepreneuriale des femmes en vue de leur pleine participation à la transformation structurelle de notre économie PANELISTES (en format Fish Bowl) : ○ Olga Diadhiou, Chargé du suivi des projets d'investissements APIX ○ Reine Coulibaly, Cellule Genre Ministère du Commerce ○ Aminata Cissé, Consultant RSE ○ Salimata BA, Géologue membre de WIM S ○ Awa Ndiaye, Conseiller à la Présidence de la République ○ KanySagna, Président GIE Wourouss ○ Awa Ndiaye, Chargé de programme Industries Extractives PNUD ○ Compagnie minière ○ ICM Canada ○ Membre de WIM Sénégal Questions/réponses de l'auditoire
17h30	Suspension des travaux de la 1ère Journée du Forum international de Dakar sur la RSE
17h30-18h15	Cocktail offert par l'Ambassade du Canada

VENDREDI 20 NOVEMBRE 2015 (Lieu : Résidence de l'Ambassadeur des Pays Bas) Cérémonie de lancement du concours de plan d'affaires pour la création de services innovants dans le secteur du Tourisme	
9h00-9h30	Enregistrement des participants
9h30-10h15	Discours d'ouverture de l'atelier ✓ Président de l'Initiative RSE Sénégal : Philippe BARRY ✓ Ambassadeur des Pays Bas au Sénégal : Theo PETERS ✓ Ministre du Tourisme et des Transports Aériens : Maïmouna NDOYE SECK ✓ Projection du film vidéo annonçant le concours d'affaires sur le Tourisme durable ✓ Installation officielle des membres du Comité de pilotage du Concours
10h15-10h30	Pause-Café
10h30-11h00	✓ Présentation de la politique nationale du Tourisme durable par M.El Hadj Malick MBAYE, Directeur des Etudes et Planification au Ministère du Tourisme et des Transports aériens ✓ Point de vue d'un opérateur privé du Tourisme durable : Mamadou DIALLO, Gérant du Campement «DeggJamm» à KeurNguerigne
11h00-11h30	Questions/réponses de l'auditoire
11h30-12h15	✓ Présentation du Concours et des différentes étapes aux responsables des structures de formation et étudiantes candidates Questions/réponses de l'auditoire
12h15	Clôture des travaux de la 7^{ème} édition du Forum international de Dakar sur la RSE
DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2015 (Lieu : Ville de Guédiawaye) Randonnée Pédestre du Forum sur la RSE au Sénégal	

3. LE DEROULEMENT DU FORUM

3.1. PREMIERE DEMI JOURNEE : LA RSE ET LE GENRE

La première demi-journée de la 7^{ème} édition du « Forum international sur la RSE au Sénégal » s'est tenue le jeudi 19 novembre 2015 à l'Hôtel Radisson BLU. Cette première demi-journée, dont le thème « **la RSE sous le regard croisé de femmes engagées dans le Développement durable et inclusif** », a été placée sous la présidence de Madame Aminata TALL, présidente du Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE). Elle a enregistré près de deux cent (200) participants venant des entreprises, du milieu académique, de l'administration, de la chancellerie, des collectivités locales, de la société civile, des partenaires techniques et financiers et de la presse.

3.1.1. CEREMONIE D'OUVERTURE

Présidée par Mme Aminata TALL, Présidente du CESE, la cérémonie d'ouverture a été marquée par les allocutions de M. Philippe BARRY, Président de l'Initiative RSE Sénégal, de M. Axel de VILLE, Directeur Régional Adjoint de ONU Femmes, de Mme Josephine FRENTZEN, Chargée d'Affaires de l'Ambassade des Pays Bas au Sénégal et représentant SEM Theo PETERS, de SEM Philippe BEAULNE, Ambassadeur du Canada au Sénégal, de M. Aliou SALL, Maire de la Ville de Guédiawaye et enfin de l'allocution de Mme Aminata TALL.

❖ *Discours de M. Philippe BARRY, Président de l'Initiative RSE Sénégal*

A l'entame de son allocution, M. BARRY a adressé ses remerciements à Mme Aminata TALL, Présidente du CESE pour avoir accepté de présider la 7^e édition du forum sur la RSE au Sénégal. Il a magnifié le dévouement de Mme TALL à la promotion de la RSE et des droits fondamentaux des femmes, deux domaines qui ont retenu l'attention de cette 7^e édition du forum sur la RSE avec le thème « **la RSE sous le regard croisé de femmes engagées dans le Développement durable et inclusif** ». L'enjeu de ce thème, souligne M. BARRY, réside dans les données révélatrices de la situation de la femme au Sénégal. En effet, précisa-t-il « *les femmes représentent 70% de la force de travail en milieu rural où elles assurent près de 80% des activités de transformation de la production agricole, 70% des actifs du secteur non structuré, 15% des effectifs du secteur public mais ne représente malheureusement que 4% des effectifs du secteur privé formel* ». Et au-delà de ce constat, « *se pose les problématiques plus globales du leadership des femmes, de la prise en compte du genre par les entreprises et les organisations, de l'autonomisation des femmes, etc..* », ajouta-t-il.

La 7^e édition du forum sur la RSE, pense M. BARRY, est une bonne occasion « *de débattre de ces questions et de mieux orienter les politiques et programmes mis en œuvre par les entreprises et les institutions au profit*

des jeunes filles et des femmes, que ce soit pour l'amélioration de leurs conditions de vie, leurs conditions de travail ou pour le développement de l'Entrepreneuriat féminin».

Et d'ailleurs, saisissant cette opportunité, ainsi que celle de la présence de la Présidente du CESE, M. BARRY a fait un plaidoyer pour les micro et petites entreprises, surtout pour celles qui sont créées par des femmes chefs d'entreprise, et pour que ces dernières puissent bénéficier d'un statut d'entrepreneur particulier.

Par ailleurs, il adressa ses remerciements au Député Maire M. Aliou SALL, pour avoir accepté que sa Mairie serve de laboratoire pour l'implémentation d'une démarche RSE pilote bâtie autour du renforcement du dialogue entre sa Collectivité locale et les entreprises qui y sont implantées.

Partageant sa conviction concernant la solution alternative au chômage des jeunes au Sénégal et en Afrique de l'Ouest, le Président de l'Initiative RSE Sénégal dira qu'elle doit passer, au-delà de la mise en oeuvre de politiques volontaristes, par deux axes:

- la promotion de l'entrepreneuriat de jeunes et de femmes, surtout avec l'émergence de nouvelles économies comme l'économie numérique, l'économie verte, l'économie du partage, et l'économie sociale et solidaire;
- la facilitation fiscale pour les Très Petites Entreprises (TPE).

M. BARRY pense *« qu'il s'agit, aujourd'hui plus qu'hier, pour les Gouvernements et les Entreprises dans le cadre de la RSE d'accompagner ce mouvement émergent pour la création de l'auto-emploi et de l'Entrepreneuriat »* et mieux qu'il est opportun, pour faire évoluer la RSE dans notre pays, de *« proposer une loi d'orientation sur la RSE qui encouragerait les filiales de multinationales et les PME locales à s'impliquer davantage dans des projets structurants en lien avec le Développement Durable »*.

❖ Discours de M. Axel de VILLE, Directeur Régional Adjoint de ONU Femmes

Dans son allocution, M. Le Directeur Régional Adjoint d'ONU Femmes a rappelé l'évaluation du plan d'action de Beijing et des Objectifs du Millénaire pour le Développement qui a démontré qu'aujourd'hui aucun pays au monde n'a atteint l'égalité de genre. Le secteur privé n'échappe pas à ce constat, puisque la représentation des femmes au sein des entreprises et des conseils d'administration reste encore faible.

Citant une étude de l'Organisation International du Travail (OIT), M. De VILLE ajouta que les femmes dirigent 30 % des entreprises mais seulement 5 % des plus grandes sociétés mondiales même s'il est démontré que lorsqu'elles dirigent les entreprises les performances sont meilleures. Il appela donc à la promotion de l'égalité des chances entre hommes et femmes dans le milieu de l'entreprise car constituant un impératif au développement équitable et durable. En effet, *« donner aux femmes les moyens d'accéder aux mêmes opportunités que leurs homologues masculins est essentiel car permet d'édifier des économies solides, de réaliser les objectifs internationaux de développement et de durabilité, et d'améliorer la qualité de vie des*

femmes, des hommes, des familles et des communautés ». Appuyant son argumentaire, M. De VILLE cita une étude du cabinet McKinsey qui dit *« que dans un scénario parfait où les femmes ont l'opportunité de jouer un rôle identique que les hommes sur le marché du travail, vingt-huit (28) milliers de milliards de dollars pourrait être ajouté au PIB mondial d'ici 2025, soit 35% du PIB actuel ».*

Parlant de la situation du Sénégal, le Directeur Régional Adjoint de ONU Femmes a reconnu les nombreux efforts faits dans le cadre de la RSE, mais il n'en demeure pas moins que jusqu'ici les questions de genre et d'autonomisation des femmes n'attirent pas encore l'attention particulière de beaucoup d'entreprises du secteur privé. Or, il a été prouvé que les Objectifs de Développement Durable (ODD) et notamment l'objectif 5 dédié à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes ne sera pas atteint sans une implication majeure des acteurs du secteur privé. Partant de ce diagnostic, M. De VILLE lança un appel aux entreprises du secteur privé à jouer leur rôle en *« créant des emplois stables et décents pour les femmes, avec des chances et des salaires égaux, en favorisant la diversité et la mixité au sein des équipes, en renforçant l'entrepreneuriat et le leadership féminin, et en soutenant le plaidoyer contre les violences faites aux femmes et aux filles ».*

Par ailleurs, il invita l'ensemble des parties prenantes de ce forum, à revisiter la place des femmes et l'intégration de la dimension genre dans les entreprises. Il demanda à ce qu'une attention particulière soit accordée au secteur minier, où seulement 1% des postes de direction sont occupés par des femmes à l'échelle mondiale, et au secteur du tourisme, où les femmes jouent un rôle secondaire.

Avant de finir ses propos, M. De VILLE lança un appel à tous les hommes à se connecter sur le site HeforShe et à s'inscrire pour soutenir la campagne mondiale pour l'égalité homme femme, car *« l'égalité entre les sexes d'ici à 2030 est un objectif ambitieux mais réaliste et nous sommes convaincus que le secteur privé a un rôle essentiel à jouer pour y parvenir ».*

❖ Discours de Mme Josephine FRENTZEN, Chargée d'Affaires de l'Ambassade des Pays-Bas

Après avoir magnifié la participation des Pays Bas, trois années de suite, à l'organisation du forum sur la RSE, Mme Josephine FRENTZEN, représentant son Excellence M. Theo PETERS, a évoqué l'importance accordée à la RSE par le gouvernement néerlandais. Abordant la question de l'implication des femmes dans le système productif, elle se réjouit de la place accordée aux femmes dans les postes de responsabilité de la fonction publique par le gouvernement du Sénégal. Ce qui n'est pas le cas dans le secteur privé où trop peu de femmes occupent des postes de responsabilité. Pour l'émergence du Sénégal, une plus grande implication des femmes est fondamentale, car dira-t-elle, *« comment peut-on sérieusement envisager d'avoir une économie compétitive et productive si l'on se prive de la moitié des cerveaux d'un pays ? ».* Madame la Chargée d'Affaires ira plus loin en soutenant que l'intégration des femmes doit commencer par leur accès à l'éducation primaire et supérieure et par le respect de leurs droits sexuels et reproductifs au même titre que

les hommes. Pour terminer son allocution, Mme FRENTZEN invita les responsables du secteur privé « à s'inspirer de la dynamique positive initiée par le gouvernement sénégalais afin d'améliorer l'intégration des femmes dans le développement de la société sénégalaise ».

❖ *Discours de son Excellence M. Philippe BEAULNE, Ambassadeur du Canada au Sénégal*

Son Excellence M. Philippe BEAULNE a montré tout son intérêt pour le thème de la 7^{ème} édition du Forum sur la RSE, car reconnaissant et valorisant le potentiel des femmes autant dans les secteurs privé que public. Au-delà des mots, ajouta-t-il, le défi consiste aujourd'hui à réduire les discriminations et les inégalités de genre efficacement et dans la durée, en misant sur l'inclusion et l'adhésion du plus grand nombre.

Son Excellence a posé de nombreuses questions liées à la prise en compte du genre dans le milieu professionnel et dans les démarches RSE, au leadership des femmes dans la valorisation du capital humain, à la contribution de la RSE dans l'amélioration de la position sociale des femmes à l'intérieur comme à l'extérieur des entreprises, etc. L'enthousiasme de M. BEAULNE à attendre des réponses qui seront issues des discussions, ne tient pas moins de la reconnaissance de la portée de la contribution actuelle et à venir des femmes et des jeunes au développement des pays de l'espace francophone que des engagements très forts des membres de l'OIF dont le Sénégal et le Canada, en faveur de l'autonomisation des femmes et du respect de leurs droits fondamentaux lors du sommet de la francophonie de Dakar. Se félicitant de la politique du Sénégal en matière d'égalité et d'équité de genre et de renforcement du leadership des femmes et de leurs capacités entrepreneuriales, politique clairement déclinée dans le Plan Sénégal Emergent, son Excellence assura que la promotion sociale des femmes relève d'un partenariat gagnant. « *S'associer avec les femmes, à l'interne comme à l'externe des entreprises, contribuera à asseoir une image et une réputation positives des entreprises, ainsi qu'à augmenter leur performance. La mixité basée sur l'égalité et l'équité de genre est gage de réussite* ». Il appela à la mutualisation des efforts de l'Etat, de la société civile et du secteur privé pour accélérer les changements souhaités.

Par ailleurs, M. BEAULNE rappela le travail de longue haleine entrepris par le Sénégal et le Canada pour réduire les inégalités de genre et améliorer la position sociale des filles et des femmes sénégalaises, non sans oublier d'évoquer le Plan d'action de Beijing que les pays ont signé. Pour terminer son propos, son Excellence informa que le tout nouveau gouvernement du Canada, compte autant de femmes que d'hommes ministres.

❖ *Discours de M. Aliou SALL, Maire de la Ville de Guédiawaye*

Dans son allocution, M. SALL a évoqué la grande utilité de la RSE pour les collectivités locales et pour les populations et a affirmé l'intérêt particulier que la Ville de Guédiawaye accorde à l'Initiative RSE Sénégal et à ses activités. Cet intérêt découle du fait que les thématiques développées interpellent sa collectivité locale et plus particulièrement le thème de la 7^{ème} édition du forum. En effet dira M. le Maire, « *les problématiques*

de femmes se posent avec beaucoup d'acuité et de violence au niveau de la banlieue plus qu'ailleurs ». Pour appuyer ses dires, il donna l'exemple de la maternité de l'hôpital Roi Le Baudouin où sur plus de quatre mille cinq cent (4500) naissances enregistrées, plus de mille sept cent (1700) relèvent de césarienne suite à des traumatismes liés à la violence sexuelle et aux viols qui sont extrêmement fréquents à Guédiawaye. Mais s'empressa-t-il d'ajouter : *« la Mairie n'est pas restée les bras croisés, car ayant développé des programmes de sensibilisation et d'accompagnement de femmes qui sont confrontées à ces difficultés ».* Il lança une invite aux entreprises présentes à Guédiawaye ou ailleurs pour un partenariat qui permettrait de prendre en charge la question des femmes victimes de violences sexuelles dans les lieux de travail, dans les marchés, et dans les écoles.

Par ailleurs, par rapport à l'approche genre, des actions concrètes sont effectuées par la Mairie qui s'efforce de faire en sorte qu'il y ait de la parité dans son recrutement ; ce qui a favorisé le recrutement d'autant de femmes que d'hommes dans les douze derniers mois. Au-delà de ces actions, la collectivité locale s'est engagée dans la promotion de la formation professionnelle chez les filles et chez les jeunes femmes. Lors du Sentier international des jeunes organisé à Guédiawaye, il a été demandé aux écoles de formation qui ont compété, de présenter autant de filles que de garçons. Et d'ailleurs, le meilleur participant à ce sentier était une fille que la Mairie a décidé de présenter dans le cadre du concours du tourisme durable organisé par RSE Sénégal et l'Ambassade des Pays Bas.

M. SALL a ensuite adressé des remerciements à M. BARRY d'avoir initié sa mairie à la RSE et de lui avoir permis de comprendre qu'elle faisait de la RSE sans le savoir. En effet, la Mairie a bénéficié d'appuis dans nombre de ses actions de la part d'entreprises évoluant dans le périmètre communal. RSE Sénégal a également permis de mieux connaître Guédiawaye pour certains et de lui donner un autre visage plus gai à travers un tournoi de football organisé où beaucoup d'entreprises ont pris part.

M. le Maire en a profité pour lancer le projet Vacances Pro Banlieue qui cherche à offrir une alternative aux jeunes apprenants en formation professionnelle pour leur permettre, devant la difficulté de trouver des stages, de venir plonger dans le milieu du travail pendant un mois à un mois et demi à Guédiawaye dans des chantiers de rénovation et de réhabilitation d'établissements publics. Pour finir, M. SALL appela les entreprises pour un appui et une participation forte à ce projet où l'aspect genre sera pris en compte, et assura de sa disponibilité et de celle de l'Association des Maires du Sénégal (AMS) à œuvrer à côté des entreprises et de RSE Sénégal pour le développement de la culture RSE.

❖ *Discours de Mme Aminata TALL, Présidente du Conseil Economique, Social et Environnemental*

Après des remerciements adressés à l'endroit de M. BARRY, du Maire de la Ville de Guédiawaye et des partenaires au développement, en l'occurrence ONU Femmes, les Pays-Bas et le Canada, Madame Aminata TALL affirma que le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE) ne saurait ignorer la RSE

puisque conscient des préoccupations des populations. Pour preuve, le CESE a joué un rôle actif, à l'échelle de la sous-région, dans le cadre de rencontres telles que le Congrès de l'Union des Conseils Economiques, Sociaux et Environnementaux des pays de la Francophonie (UCESIF) et le Séminaire sur les défis du Changement climatique, co-organisé par l'Union des Conseils Economiques, Sociaux et Environnementaux Africains (UCESA). Au-delà de la participation, le CESE s'est inscrit résolument dans les actes posés lors de ces rencontres, à savoir : la disposition des CES/IS et de leurs organisations faitières à accueillir des forums multi-parties prenantes sur la RSE à l'instar de ceux existant dans les pays développés ; l'encouragement des instances des organisations représentatives d'entreprises membres à s'engager dans des démarches collectives, au niveau national, à l'instar de l'Initiative RSE Sénégal et de la Charte RSE et Développement Durable des Entreprises du Sénégal, ou sur le plan international tels que le Pacte Mondial des Nations Unies ou les Principes de l'Investissement Responsables de l'ONU ; la collaboration, avec les organismes de recherche, de formation et d'observation sur la RSE dont le développement mérite d'être encouragé ; le lancement des réflexions sur l'opportunité et les modalités d'introduction de réglementations nationales ou régionales susceptibles d'encadrer une meilleure maîtrise des impacts sociaux et environnementaux des entreprises.

Madame la Présidente du CESE soutiendra que *« le concept même de RSE n'est plus à considérer comme un effet de mode. C'est un comportement, voire une obligation, pour chaque acteur économique et social d'assumer sa responsabilité, d'expliquer les raisons de ses propres actions et de contribuer volontairement à l'amélioration des conditions de vie des populations »*.

C'est d'ailleurs, ajouta-t-elle *« ce qui semble expliquer le glissement sémantique du concept vers une nouvelle appellation plus "large" qu'est "la Responsabilité Sociétale" parce qu'au-delà des entreprises, elle incombe à toutes les parties prenantes au développement durable et au bien-être de la société »*.

La Responsabilité Sociétale implique, pour chaque individu ou groupe social, la transparence, l'éthique et le respect de l'héritage à léguer aux générations futures.

Face à un tel paradigme qui soulève autant d'enthousiasme et d'intérêt au sein des acteurs économiques les plus dynamiques de notre Société y compris l'Etat, le Conseil Économique, Social et Environnemental du Sénégal a pris position sur la RSE comme une vision novatrice et positive, fondée sur le respect des droits humains fondamentaux et la prise en compte des intérêts et des attentes légitimes de toutes les parties prenantes, dira Mme TALL.

Au regard de l'enjeu, le CESE a consacré sa première session extraordinaire de l'année 2014 en organisant pour les Conseillers plusieurs visites d'entreprises permettant d'apprécier le niveau d'engagement de celles-ci dans le domaine de la RSE.

Par ailleurs, Madame TALL assura de l'attention particulière que le CESE accordera aux conclusions portant sur la question de l'entrepreneuriat féminin et, surtout, sur le rôle des grandes entreprises RSE et de l'Etat à accompagner le développement des micros et petites entreprises créées par des femmes.

Et pour cause, la Présidente du CESE se dit convaincue que la RSE peut contribuer aux efforts déployés pour l'éducation des filles et leur maintien à l'école, à l'accessibilité des femmes aux soins et aux structures de santé et aux programmes de protection sociale mis en place par son Excellence **Monsieur Macky SALL**, Président de la République, notamment, les bourses de sécurité familiale et la Couverture Maladie Universelle, entre autres.

Pour finir son allocution et déclarer ouverte la septième édition du forum sur la RSE, Madame TALL se dit persuadée que la richesse des idées, l'engagement des participants issus de la société civile, des entreprises, des milieux académiques, de l'administration, permettront d'enrichir les réflexions sur ces différents sujets. Elle assura que le CESE est disposé à favoriser la dissémination et l'acceptation de la démarche RSE par les acteurs du jeu économique national dans leurs actions quotidiennes pour asseoir les bases d'un partage équitable des fruits de la croissance économique.



Présidium de la cérémonie d'ouverture

3.1.2. SIGNATURE DE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE NYARA ET KANINÉ

Sous la présidence de Madame Aminata TALL, présidente du Conseil Economique, Social et Environnemental, l'entreprise NYARA du Docteur Aïsha CONTE et le GIE KANINÉ, représenté par Mme Roseline BENDIA, ont officialisé le partenariat qui les lie par la signature d'une convention de partenariat.

Cette signature de convention témoigne la solidarité entre femmes entrepreneurs du milieu urbain et rural. Mais au-delà de cette solidarité agissante, ce partenariat se veut gagnant-gagnant.

KANINÉ (levons-nous! en Bassari) est un GIE de vingt-deux (22) femmes situé dans la région de Kédougou et s'active dans la transformation de produits agricoles. *NYARA* est une entreprise qui travaille dans la valorisation des produits des terroirs africains, à travers la cosmétique, la phyto-aromathérapie (soigner ou acquérir un bien-être par les plantes, les huiles essentielles et eaux florales) et la bijouterie.



Signature convention entre Nyara et Kaniné

3.1.3. CEREMONIE DE DISTINCTION DE CHEFS D'ENTREPRISES ET D'ORGANISATIONS POUR LEUR CONTRIBUTION A LA PROMOTION DE LA RSE

Des chefs d'entreprises et d'organisations ont été fêtés pour leur engagement personnel, leur accompagnement avec RSE Sénégal et surtout pour leurs actions importantes en faveur de la RSE.

Les lauréats étaient :

- M. Ahmed Bachir DIOP, Directeur Général de la Sodefitex ;
- M. Gérard SENAC, Président Directeur Général de Eiffage Sénégal ;
- Mme Valérie Quénum NDIAYE, Co-Gérante de Esteval ;
- M. Abdoul Aziz SY, Directeur Général de Téranga Gold Corporation ;
- M. Mamadou GOUMBLE, Directeur Général de Wartsila Afrique de l'Ouest ;
- M. Bienvenu SAMBOU, Directeur de l'Institut des Sciences de l'Environnement.

Par ailleurs, Madame Aminata TALL, Présidente du CESE a reçu une distinction pour son engagement et celle de l'Institution qu'elle dirige au service de la RSE qui se déploie lentement mais sûrement au Sénégal.



**M. DIOP recevant le prix de la SODEFITEX
SENEGAL**



M. SENAC recevant le prix de EIFFAGE



Mme NDIAYE recevant le prix de ESTEVAL



**M. SY et ses collaboratrices recevant le prix de
Téranga Gold Corporation**



**M. GOUMBLE recevant le prix de Wartsila
Afrique de l'Ouest**



**M. SAMBOU recevant le prix de l'Institut des
Sciences de l'Environnement**



Mme TALL recevant le prix du Conseil Economique, Social et Environnemental



Photo de famille des différents lauréats

3.1.4. **PANEL 1: FEMMES EN ENTREPRISE - GENRE DANS LES POLITIQUES RSE - ENTREPRENEURIAT FEMININ**

Modéré par Madame GASSAMA de ONU Femmes, ce premier panel a réuni :

- Mme Fatou Sow SARR, Directrice du Laboratoire Genre et Recherche Scientifique de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, Présidente du Réseau Africain des femmes pour le Soutien de l'Entreprenariat Féminin (RASEF) ;
- Mme Rokhaya Solange MBENGUE, Chef de Service RSE à la SONATEL ;
- Mme Nicole GACKOU, Présidente de l'Union des Femmes Chefs d'Entreprise (UFCE) ;
- Mme Patricia DIAGNE, Administratrice de la Fondation SOCOCIM ;
- Mme Anne Catherine SENGHOR, Fondatrice de l'Espace Ecotouristique et Culturel La Source aux Lamantins, membre de La Maison de l'Entrepreneur Eco Responsable (LaMeer) ;
- Mme Lika SCOTT, Présidente de Women in Mining Sénégal (WIM).

Dans son entame, la modératrice a évoqué la question du développement inclusif qui ne peut se faire en ignorant les femmes, car elles constituent la moitié de l'univers. Pour elle, la RSE est avant tout une question de développement inclusif qui doit prendre en compte les préoccupations des femmes. Malheureusement, malgré l'engagement du Sénégal de faire des femmes des acteurs de développement, à travers le Plan Sénégal Emergent (PSE), les inégalités hommes-femmes persistent encore.

Après ces propos introductifs, la parole a été donnée aux différents panélistes.



Panélistes du thème : Femmes en entreprise - Genre dans les politiques RSE - Entrepreneuriat féminin

❖ **Propos de Madame Fatou Sow SARR, Directrice du Laboratoire Genre et Recherche Scientifique de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, Présidente du Réseau Africain des femmes pour le Soutien de l'Entreprenariat Féminin (RASEF)**

Dans son propos, Madame SARR, vêtue de son manteau d'historienne, a abordé le concept de RSE. Ce concept, dira-t-elle, est vieux car retrouvée dans les études depuis les années 50 en Amérique du Nord. *« Dans les années 70, avec la fin des 30 glorieuses, on commence à avoir un contrecoup du modèle capitaliste avec la sécheresse observée dans beaucoup de pays en Afrique. La crise mondiale qui était en train de se préparer n'était rien d'autre que la crise du modèle capitaliste qui était basée sur une surexploitation sans limite de tout et sans respect de rien : c'était l'enrichissement pour l'enrichissement ».*

Plaçant la RSE dans le contexte d'un modèle économique à l'origine des revers que subit la planète, la Directrice du Laboratoire Genre et Recherche Scientifique de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar dira que la RSE trouve toute sa place dans la prise de conscience sur comment reconsidérer les pratiques sociales pour le futur de l'humanité. Et depuis le sommet de la terre de Johannesburg en 2002, une plus grande prise de conscience collective sur la question de la RSE a été remarquée. Parlant de la RSE au Sénégal, Madame SARR s'est réjouie que la question ait été portée depuis 2008 même si elle ne pouvait pas avoir d'écho immédiatement. Elle salua alors le flair de M. BARRY, Président de l'Initiative RSE Sénégal, sur les possibilités futures de la RSE, et le travail qu'il fait pour fédérer l'ensemble des acteurs du monde de l'entreprise, du monde social et du monde politique au Sénégal.

La RSE est la définition de l'entreprise. Cette dernière ne doit pas seulement être considérée comme une grande société, mais comme *« toute organisation qui interagit avec d'autres facteurs externes »*.

Etablissant le rapport entre femmes et entreprise, la Présidente du Réseau Africain des femmes pour le Soutien de l'Entreprenariat Féminin dira que ces dernières constituent la première entreprise, entreprise de production de l'Etre, entreprise de gestion de la famille.

Abordant la question de la RSE en entreprise, Madame SARR soutient que *« c'est une question d'éthique et de valeurs, un rapport interne à l'entreprise mais également un rapport avec l'extérieur »*. Il ne s'agit pas, défendra-t-elle, *« de l'argent qui vient des entreprises pour le donner à la Commune, contrairement à ce que beaucoup pensent »*. Sous le rapport interne à l'entreprise, il s'agit de regarder à l'intérieur de l'entreprise et de voir comment cette dernière prend en charge les questions d'éthique et de valeurs, le respect des droits de l'homme, le respect de l'ensemble des parties prenantes. Et mieux la prise en compte de la diversité au plan culturel, physique avec la question des handicapés qui doivent trouver des conditions d'épanouissement dans ces entreprises et du genre avec l'égalité de chance pour les femmes. Sous le rapport extérieur à l'entreprise, il s'agit de regarder hors de l'entreprise, non pas l'argent donné à une commune pour que celle-ci en fasse ce qu'elle veut, mais si la personne vivant dans cette commune se retrouve dans les retombées de l'entreprise qui opère dans sa commune. Et plus encore, comment on discute de cet argent-là qui doit aller à la

communauté ? Qui en prend les décisions ? Qui va en être exclu ? Qui va en avoir accès ? Les entreprises doivent être attentifs aux acteurs économiques qui sont dans ces espaces et non, pour des raisons politiques et de paix sociale, remettre l'argent à la commune qui n'a pas seule droit aux retombées. Par ailleurs, il y a également la responsabilité de l'entreprise non seulement dans sa production même, mais aussi dans les produits qu'elle met sur le marché ainsi que leur sécurité par rapport à la santé des consommateurs. Il y a certes plusieurs définitions de la RSE, mais on doit s'acheminer vers une approche plus sociétale de l'entreprise.

Sur un autre registre, la Présidente du Réseau Africain des femmes pour le Soutien de l'Entreprenariat Féminin, dira que l'entreprise a tout intérêt à accorder une attention aux femmes ; car les modèles d'entreprises féminins sont basés sur des valeurs et des traditions qui ont un souci de l'autre, c'est-à-dire le respect de soi-même et le respect de la nature. Elle ajouta que les femmes ont été socialisées de manière à mater les ressources humaines, ce qui fait qu'elles ont une attention beaucoup plus grande dans le style managérial.

Pour finir son allocution, elle fit un plaidoyer en faveur de la gestion de la petite enfance, en demandant aux entreprises de mettre en place des crèches pour prendre en charge les enfants des femmes qui sont dans ces entreprises et ceci dans une démarche gagnant-gagnant.

❖ **Propos de Madame Rokhaya Solange Mbengue NDIR, Chef de Service RSE à la SONATEL**

Dans le cadre de sa politique RSE, l'expérience de la SONATEL en terme d'engagement dans le genre remonte à cinq ou six années avec le **programme des jeunes filles dans les Tic**. Cet engagement s'est accru depuis 2014 où SONATEL a pris conscience qu'il fallait qu'elle mène des actions de plus grande envergure pour participer à l'autonomisation des femmes. C'est ainsi que la première étape en 2014 a été la mise en place d'un dialogue parties prenantes. Et après de multiples séances de travail avec le ministère de tutelle et de nombreux acteurs, SONATEL a choisi de s'orienter vers trois problématiques, dira Madame NDIR.

Tout d'abord, l'engagement auprès des institutions et des autorités qui s'est matérialisé par la signature d'une convention avec ONU Femmes. Au-delà de cet engagement, il y a également l'accompagnement de toutes les initiatives genre de la cellule genre du ministère des télécommunications notamment avec le prix **jigénn tek**.

Ensuite, il a été révélé que plus de 60 % des femmes qui dirigent des entreprises Tic, n'ont pas accès au financement. Ce qui a conduit au déploiement, par la SONATEL, du **prix de l'entreprenariat numérique féminin**. Mais en outre, SONATEL déploie chaque année, depuis quatre (4) à cinq (5) années, un **prix orange de l'entreprenariat social**. Et sur ce prix il a été constaté que sur les dossiers reçus, moins de 10% étaient des candidatures féminines. SONATEL a essayé alors de corriger ce fait en lançant un prix typiquement féminin et le résultat obtenu est une vingtaine de dossiers féminins reçus.

Enfin, il a été montré que les femmes du monde rural qui travaillent dans la transformation des produits locaux disposaient de peu de moyens. SONATEL les a alors accompagné à travers une structure qui a une application web, dans le cadre du *made in Senegal*. Cette structure a comme objectif de vendre et de faire la promotion de ces produits.

Abordant la représentativité des femmes dans la SONATEL, Madame NDIR confia qu'elles représentent 35% du personnel et près de 38% du comité de direction avec tous les niveaux de responsabilité. Et concernant les cadres, les femmes en constituent au moins 30%.

Pour terminer son propos, Madame NDIR révéla que la Direction Générale a décliné une stratégie qui s'appelle **Essentiel 20-20** où elle s'est engagée à ce qu'en 2020 une parité absolue soit atteinte à la SONATEL.

❖ **Propos de Madame Nicole GACKOU, Présidente de l'Union des Femmes Chefs d'Entreprise (UFCE)**

A l'entame de son propos Madame GACKOU donna quelques statistiques par rapport à l'environnement économique des femmes. « *Les femmes représentent mondialement 70% des pauvres, elles possèdent moins de 2% des terres, et reçoivent moins de 5% des prêts bancaires* » dira-t-elle. Evoquant la situation du Sénégal, elle cita l'Agence National de la Statistique et de la Démographie (ANSD) qui dit qu'il existe au Sénégal quatre cent cinquante mille (450 000) unités industrielles évoluant tout secteur confondu. Dans ces quatre cent cinquante mille (450 000) unités industrielles, moins de douze mille (12 000) sont structurées. Toujours selon l'ANSD, 65% de ces actifs du secteur informel appartiennent aux femmes.

Il y a donc des enjeux, soutiendra Madame GACKOU, surtout si on sait que l'économie sénégalaise est constituée de 90% de petites et moyennes entreprises. Mais s'empressa-t-elle de déplorer, « *il y a un énorme amalgame qui se fait dans l'entrepreneuriat féminin lorsque tout est confondu comme activité génératrice de revenus* ».

La Présidente de l'Union des Femmes Chefs d'Entreprise lança un cri de cœur en demandant qu'on investisse profondément dans les unités de transformation des femmes, et sur l'innovation. Car « *quoi qu'on dise, ce sont les femmes qui sont à ce niveau-là* ». Donnant l'exemple de deux entreprises membres de l'UFCE évoluant à Kaolack dont l'une fait du *bissap* bio et l'autre de la farine de bébé, elle révéla que la première n'arrivait pas à avoir sa certification faute de moyens tandis que la deuxième, malgré qu'elle arrive à récupérer 99% des enfants malnutris, ne parvenait pas à passer à l'étape de semi-industrialisation.

Il faut, aujourd'hui, aller de plus en plus vers des sites aménagés afin de permettre autant les femmes rurales que les femmes urbaines de voir croître leurs unités, proposa-t-elle. Au-delà de cela, il faut beaucoup financer la formation technique et scientifique et initier le partenariat entre les universités, les instituts de formation et les femmes entrepreneurs, plaida-t-elle. Il faut un réel financement. Et, « *aujourd'hui ce serait une hérésie de continuer à parler de micro finance, car elle contribue à paupériser les femmes* ».

Revenant à la question de la RSE, Madame GACKOU affirma que les femmes africaines ont toujours fait de la RSE et que cela était inné en elles. Ces femmes cultivaient au quotidien des valeurs de solidarité et d'éthique entre elles, pour elles, pour leurs villages, pour leurs familles. Mais aujourd'hui, l'enjeu est la création d'emplois décents, le maintien des filles jusqu'au niveau universitaire grâce à ces femmes.

Elle finit son propos par ces mots : *« la RSE a des coûts qui ne seront pas pris en compte si l'entreprise n'est pas rentable. Et pour qu'elle soit rentable, il faut beaucoup investir sur l'entrepreneuriat féminin, afin qu'elle devienne pérenne, éthique et citoyenne »*.

❖ **Propos de Madame Patricia DIAGNE, Administratrice de la Fondation SOCOCIM**

La RSE est au cœur de la politique de la SOCOCIM INDUSTRIES qui a réalisé d'énormes investissements au cours des dix dernières années pour un montant d'à peu près deux cent cinquante (250) milliards. Il faut remarquer que la RSE n'est pas exercée par une seule personne au sein de SOCOCIM INDUSTRIES, car il existe plusieurs directions qui sont concernées, comme la Direction des Ressources Humaines et la Fondation SOCOCIM, informa Madame DIAGNE.

La Direction des Ressources Humaines s'occupe de la RSE en interne avec un important travail social. Elle est en train de faire des efforts dans la formation continue pour un montant de cent (100) millions de francs CFA. En plus de ces efforts, une politique de recrutement a permis aujourd'hui d'atteindre 10% de représentativité des femmes dans les effectifs de l'entreprise.

Au plan environnemental, SOCOCIM INDUSTRIES a consacré un effort majeur au cours des dix (10) dernières années avec la réduction de l'impact de ses émissions au point d'être certifiée en 2007 et en 2014 ISO 14001, devenant ainsi la seule entreprise cimentière en Afrique de l'Ouest à avoir cette certification.

La responsabilité sociétale par rapport aux communautés environnantes, un autre aspect de la RSE, est gérée en partie par SOCOCIM pour les zones qui sont proches des carrières, et en grande partie par la Fondation SOCOCIM. Cette Fondation créée en début 2011, a comme objet majeur l'appui à la création d'emplois via l'appui à l'entrepreneuriat à travers des prêts sans intérêt. Mais au-delà, la Fondation accompagne les différents projets par rapport à la formation, à la gestion de projets, à la mise en place de procédures, au contrôle de l'exploitation, et à l'obtention de certification de mise en consommation de leurs produits. A ce propos, un partenariat a été instauré avec l'Institut de Technologies Alimentaires (ITA) pour capaciter les initiateurs de ces projets.

L'Administratrice dira que la Fondation a travaillé en début 2015 sur un gros projet concernant la sensibilisation sur l'état d'insalubrité de Rufisque et l'appui pour la mise en place d'une filière de collecte, de tri et de traitement des déchets. Ce projet s'est appuyé sur une approche qui met les différents bénéficiaires devant leur responsabilité individuelle. Ces différents déchets sont valorisés à travers le compostage et leur transformation en combustible secondaire pour la SOCOCIM.

En fin, la Fondation s'active dans l'éducation et la formation avec la mise en place d'une bibliothèque d'environ dix mille (10 000) ouvrages avec plus de mille (1000) abonnés dont 60% sont des filles. La Fondation appui aussi le sport à travers l'équipe de volley-ball féminin.

❖ **Propos de Madame Anne Catherine SENGHOR, Fondatrice de l'Espace Ecotouristique et Culturel La Source aux Lamantins, membre de La Maison de l'Entrepreneur Eco Responsable (LaMeer)**

La Source aux Lamantins est une petite société de quinze (15) personnes basée à Djilor Djidiack et qui a commencé ses activités en 2009, précisa d'emblée la Fondatrice de l'Espace Ecotouristique et Culturel. Parlant de l'entrepreneuriat féminin, elle dira que *« la base de tout c'est la formation, car sans elle on ne peut pas renforcer le leadership féminin »*. Malheureusement en milieu rural, le grand problème est la formation. En effet, Madame SENGHOR donna l'exemple du Lycée Diogaye Basile Senghor, qui sur cent (100) filles en classe de 6^{ème}, treize (13) seulement arrivent en Terminale. Ce qui montre qu'il y a une grosse déperdition féminine. Et celles qui ont la chance d'atteindre le niveau secondaire sont confrontées au problème d'accès à la formation d'un certain niveau nécessitant leur éloignement que les familles, pour des raisons sociales, évitent.

Pour ce qui est de la question du tourisme, Madame SENGHOR confia que l'objectif pour La Source aux Lamantins était de faire du tourisme autrement. *« Nous voulions que le touriste fasse connaissance avec la société et la rencontre, qu'il y ait un échange culturel »*, ajouta-t-elle. S'agissant de la RSE, La Source aux Lamantins intervient au niveau de l'éducation avec la mise sur pied d'une bibliothèque accessible aux élèves avec l'appui de plusieurs acteurs. Des rencontres entre écrivains et lycéens sont organisées quand l'occasion se présente, afin de susciter des vocations. Par ailleurs, l'établissement touristique s'est investi dans la sensibilisation environnementale et dans le soutien de Groupements d'Intérêt Economique de femmes. Pour la promotion du consommateur local et la valorisation des produits du terroir, un concours de cuisine a été organisé par La Source aux Lamantins. Mais au-delà de toutes ces actions, il est important, soutiendra Madame SENGHOR, *« qu'il y ait non seulement une solidarité entre femmes après leur formation mais aussi un système de mentorat pour profiter de l'expérience d'autres femmes. Il faut créer des bourses prélevées sur les bénéfices pour aider les filles à rester à l'école »*.

❖ **Propos de Madame Lika SCOTT, Présidente de Women in Mining Sénégal**

Madame Lika SCOTT commença son propos par une invite à la prise en compte des problématiques des femmes dans la définition des besoins sociétaux à travers la politique RSE des entreprises. Pour étayer son argumentaire, elle donna l'exemple des secteurs minier et pétrolier, où il y a en général une difficulté à concilier la vie familiale et la vie professionnelle. Au sujet de la question de l'entrepreneuriat des femmes, elle affirma que très peu de femmes sont autonomes sur le plan économique eu égard au faible accompagnement.

En outre, elles n'ont pas accès au marché pour pouvoir écouler leurs produits. En effet précisa-t-elle, « *il est très difficile que les femmes qui dirigent ces entreprises puissent répondre aux standards exigés par les grandes sociétés* ».

Voulant apporter un témoignage sur les actions que les secteurs minier et pétrolier font en faveur des femmes, elle dira qu'en externe les entreprises minières et pétrolières appuient les femmes à développer des activités génératrices de revenus et leur accordent, en interne, des promotions et des renforcements de capacités.

En termes de RSE, prenant l'exemple de Vivo Energy où le comité de direction est composé de neuf (9) membres dont les sept (7) sont des femmes, Madame Lika SCOTT renseigna que, l'entreprise pétrolière a une triple certification avec ISO 9001 pour la qualité, ISO 14001 pour le respect de l'environnement et OHSAS 18001 pour la santé et la sécurité au travail. Elle salua les efforts que les entreprises font en matière de RSE, mais trouve néanmoins qu'il est nécessaire de franchir une autre étape. Pour cela, il faut avoir une politique RSE structurante, qui va vraiment prendre en compte le genre de manière durable.

Les entreprises doivent être sensibilisées à avoir des politiques de diversité pour prendre en compte, à travers elles, la mixité professionnelle entre l'homme et la femme. Elles doivent avoir un plan de recrutement qui prend en compte l'aspect genre, un programme de gestion de carrières, et un système de renforcement de capacités des femmes qui travaillent dans ces entreprises pour leur permettre d'arriver à de hauts niveaux de responsabilité. D'ailleurs, révéla-t-elle, lors de la révision de l'avant-projet du nouveau code minier au Sénégal dont WIM Sénégal avait été conviée, il était question que les compagnies minières puissent mettre en place une politique de diversité dans leurs organisations.

En outre, plaida-t-elle, « *il faut que les entreprises privées, les multinationales en particulier, participent dans la politique d'autonomisation des femmes et dans l'appui à l'entrepreneuriat féminin. Elles doivent tirer les petites entreprises et les aider à être au même niveau de standard qu'elles pour leur permettre de profiter des marchés que ces multinationales offrent* ». Madame Lika SCOTT cita l'exemple de Vivo Energy avec la mise en place du label *green banding* qui consiste à noter ses différents prestataires afin de les inciter à s'améliorer sur le plan de la santé, de la sécurité et de l'environnement.

Pour finir, la Présidente de WIM Sénégal soutiendra que pour aboutir à une politique structurante de la RSE, il faut une qualité de vie au travail. Pour ce faire, les entreprises pourraient mettre sur pied une charte sur la parentalité qui permettrait entre autre le maintien de la rémunération durant les congés de maternité qui pourraient aller jusqu'à un an.

D'un autre côté, les entreprises au Sénégal pourraient expérimenter le télétravail durant les congés de maternité ou pendant la grossesse et faire en sorte qu'il y ait une neutralisation de l'impact de ces congés de

maternité sur les évaluations de performance de ces femmes. Et enfin, il faut mettre en place un observatoire national paritaire sur la qualité de vie au travail.

➤ Interventions du public

- **Professeur Henri LO, Enseignant à l'Institut des Sciences de l'Environnement de l'UCAD**

M. LO a tenté de jeter le regard de l'homme sur les propos des femmes. D'emblée, il reconnut que beaucoup d'efforts ont été faits pour promouvoir les femmes dans l'entreprise et souhaita que ces efforts soient poursuivis. Mais s'empressa-t-il d'ajouter, *« ces efforts doivent s'adosser sur un dialogue permanent et inclusif. Et d'un autre côté, il faut qu'il ait une domestication de l'approche, et non une importation des clichés qui rendent la compréhension du genre difficile »*. Par ailleurs, il faut inviter les femmes à avoir un regard toujours critique sur ce qu'elles font, comment elles le font et avec qui elles avancent, conseilla-t-il. Ce qui pose la problématique du rôle des intellectuels femmes par rapport aux autres femmes analphabètes, et comment on avance avec ces dernières.

L'universitaire pense qu'il faut ensuite avoir une approche partenariale, et chercher des alliances plutôt que des conflits. Les expériences doivent être documentées et à ce sujet, il interpelle les chercheurs pour accompagner ces initiatives et les documenter, en y apportant un regard scientifique critique pour les améliorer.

Sur un autre tableau, il demanda de perpétuer le travail de reproduction après avoir travaillé à la reproduction sociale. Précisant son argumentaire, il ajouta *« comment ces femmes entrepreneurs qui font de si belles choses, prennent dès le berceau leurs filles et leur inculquent cet esprit d'entrepreneuriat »*.

Partageant l'expérience de l'association GAIA qu'il dirige, M. LO évoqua les week-ends écologiques organisés pour les enfants. Ces week-ends écologiques constituent des moments non seulement de sensibilisation à la nature et à son respect, mais aussi des moments pour susciter des vocations entrepreneuriales. Et indiqua-t-il, parmi ces enfants il y a généralement plus de filles que de garçons.

Terminant son propos, M. LO dira que les femmes se doivent d'être patientes, car la RSE autant que la question de l'entrepreneuriat féminin constituent de longs processus auxquels il faut travailler patiemment.

- **Madame Rose Gaye NDAO, Manager du cabinet de consultance Afrique Solutions et membre du conseil d'administration du réseau africain forêt modèle**

« Le genre n'est pas une affaire de femmes, c'est une affaire de tous, ce n'est pas exclure les hommes. Faire une confrontation homme-femme n'est pas la meilleure solution pour pouvoir aider le développement de la femme dans la société ». Revenant sur la SONATEL, elle trouve qu'il ne faut pas que les femmes attendent qu'il y ait une candidature spécifiquement féminine pour déposer leurs dossiers. Au contraire, il faut que les femmes se lèvent et aillent chercher les choses au titre que les hommes et non attendre qu'il y ait un favoritisme pour en profiter.

Parlant de la micro finance, elle demande à ce qu'on arrête de lier l'entrepreneuriat féminin à la micro finance. Car les femmes sont aussi capables d'aller vers la macro finance.

Et s'agissant de la protection de la nature, elle interpella Madame SENGHOR en soutenant que quand on interdit aux femmes de couper le bois, il faut leur trouver des solutions alternatives.

- **Madame Salimata BA NDIAYE, Ingénieur-Géologue, membre de WIM Sénégal**

Question pour Madame Fatou Sow SARR : L'un des principes de la RSE est le fait qu'elle soit volontaire, cependant le mot responsabilité sous-entend d'autres termes tel que la conscience, la prévention, la correction, la justice rendue. Quelle compréhension devrait avoir les entreprises du concept RSE-Développement durable pour que leurs démarches RSE ne soient pas perçues simplement comme une action sociale envers les communautés mais aussi envers les employés ?

- **Madame Aïda DIOP, Géologue, membre de WIM Sénégal**

Question pour Madame SENGHOR : Vous dites qu'il faut former les jeunes car pour les femmes c'est trop tard. Est-ce que le fait de ne pas former les femmes ne constitue pas un frein pour le développement de leur leadership ?

- **Madame « Yaayou baayam » DIOUF, Présidente du Collectif des femmes pour la lutte contre l'immigration clandestine au Sénégal**

« Nous avons toujours pensé que la RSE c'est la part sociale qu'une entreprise tire de ses bénéfices pour le reverser à la communauté. Mais je ne savais pas que je faisais de la RSE ». Cette entrée en matière a permis à Madame DIOUF d'évoquer le drame de l'immigration clandestine qui a frappé la communauté *lébou* à laquelle elle appartient. Et bien que la femme *lébou* n'ait pas son mot dans cette communauté traditionnelle hiérarchisée, les femmes se sont levées pour chercher des solutions non pas économiques, mais des solutions basées sur la conscientisation. *« Au début notre voix n'était pas audible, mais très vite, vu l'impact que notre message avait sur nos enfants, les gens ont commencé à nous écouter et à nous accepter ».* Auparavant, les femmes étaient accusées, à tort, de donner l'argent pour l'immigration clandestine. Mais une enquête effectuée a révélé le contraire, d'autant plus qu'il y a un régime patriarcal très fort dans la communauté *lébou*. D'un autre côté, ne pouvant pas aller en mer comme les hommes, les femmes se sont investies dans la cueillette de moules. C'est ainsi que des fermes ont été aménagées et les femmes formées à la plongée malgré la réticence des hommes. Aujourd'hui, cette activité permet à beaucoup de femmes de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles.

Revenant sur la question de la RSE, Madame DIOUF informa que le Collectif, qu'elle dirige, envisage, dans le cadre de sa responsabilité sociétale, de construire un centre de formation aux métiers pour les femmes et les filles. L'objectif poursuivi est d'éviter que ces filles ne soient vulnérables et ne subissent de violences.

➤ Réactions des panélistes

- Madame Fatou Sow SARR

Répondant aux réactions du public, Madame SARR dira être très intéressée par l'observatoire national paritaire sur la qualité au travail proposé par Madame Lika SCOTT. Et d'ailleurs, elle pense que le CESE devrait partager avec les citoyens les études effectuées sur les entreprises qu'il remet à l'Etat. Ce qui permettrait de comprendre comment fonctionnent ces entreprises et d'amener les gens à avoir une responsabilité et une attitude citoyennes vis-à-vis de ces dernières. Ce qui rejoint, selon Madame SARR, la question posée de savoir « comment faire pour qu'au-delà de la responsabilité face l'environnement qu'il y ait une responsabilité face aux travailleurs au niveau de l'entreprise ? ». Pour elle, la réponse doit venir des mouvements citoyens, auxquels pourraient se joindre les mouvements de femmes, qui doivent faire une pression sur les entreprises, car comme on le sait la RSE est un engagement volontaire.

Evoquant la question du féminisme, la Présidente du RASEF dit que ce concept n'est pas aussi grave qu'on voudrait le faire passer, car étant juste un idéal pour les problèmes des femmes. Elle reconnaît néanmoins qu'il tire effectivement la couverture sur les femmes parce que celles-ci ont été discriminées pendant longtemps. Elle demanda que tout le monde comprenne que la solidarité vers l'avenir est la solidarité homme-femme. Et sur ce registre de la solidarité, elle affirma que les femmes ont été de tout temps solidaires. Elles ne sont en conflit que quand elles retrouvent le terrain de la politique.

Saluant l'entreprise de Madame « *Yaayou baayam* » DIOUF, qui en fait prend en charge les besoins économiques, les besoins sociaux et les besoins psychologiques, elle en appela aux entreprises pour prendre en compte l'homme dans toute sa totalité. « *On ne doit pas seulement se limiter au salaire que l'on paye, car l'équilibre de la personne contribue à l'équilibre de l'entreprise d'une manière générale et de celle de la communauté* » ajouta-elle.

Finissant son propos, elle appela les femmes à ne pas rejoindre le monde masculin qui est un monde destructeur, car les hommes étant socialisés à avoir une attitude guerrière. Mais néanmoins, il faut que chacun des groupes apprenne de l'autre afin de tirer, de chaque groupe, les valeurs positives qui seront porteuses pour notre entreprise sociale de construction d'un monde que nous devons léguer à nos enfants ; ceci afin que cette planète demeure le plus longtemps possible.

- Madame SENGHOR

Rappelant ce qu'elle avait dit « *il vaut mieux former à l'éducation à l'environnement les enfants plutôt que les femmes* », Madame SENGHOR précisa sa pensée en disant qu'il était plus facile d'éduquer les jeunes avoir de bonnes habitudes que de le faire pour des gens déjà âgés et qui ont pris de mauvaises habitudes. Pour ce qui est des solutions concernant l'utilisation du bois de chauffe, l'idéal serait peut-être de trouver du

solaire ou des fours à économie d'énergie, mais en interdisant une chose, cela permet aux gens de chercher d'autres solutions.

- **Madame GACKOU**

Répondant à l'interpellation par rapport au regard critique que les femmes devraient avoir, Madame GACKOU dira que si les femmes tiennent aujourd'hui l'économie des pays, c'est parce que justement elles essayent de ne laisser personne en rade. Aujourd'hui, le travail se fait sur les chaînes de valeurs, c'est le cas du partenariat entre Nyara et le Gie Kaniné. Et, ce partenariat montre la dynamique des femmes qui est une dynamique de solidarité. Mais ce travail passera forcément par la formation, par la mise en place d'un cadre légal et réglementaire pour accompagner le développement et l'éclosion d'entreprises dirigées par des femmes. Et tant qu'on passera le temps à investir médiocrement dans les groupements féminins, on aura difficilement des entreprises pérennes, des entreprises rentables, ajouta-t-elle. Par rapport à la question de la reproduction sociale et la transmission des valeurs aux enfants qui a été évoquée, elle dira que la transmission des valeurs est une chose innée en la femme. *« Mais quand il s'agit de l'entrepreneuriat féminin, il est très difficile de dire à son enfant de venir reprendre sa société. Car en voyant comment on s'échine du matin au soir pour rien du tout, cet enfant n'est pas motivé ».*

Pour conclure, elle conseilla aux femmes de ne pas vouloir la facilité en parlant de financement. *« Il ne faut pas entrer dans ce gouffre sans fin et ne pas accepter qu'on nous tende éternellement la main. Car il y a moins besoin d'aide ou de subvention que d'un accompagnement ».*



Photo du public

3.2. DEUXIEME DEMI JOURNEE : LES IMPACTS DE L'INDUSTRIE MINIERE SUR LES FEMMES

3.2.1. DISCOURS D'OUVERTURE

✚ Discours de son Excellence Philippe BEAULNE, Ambassadeur du Canada au Sénégal

Après s'être réjoui d'accueillir le symposium sur les mines qui porte un regard attentif sur la relation entre les femmes et l'industrie minière, son Excellence Philippe BEAULNE, Ambassadeur du Canada au Sénégal, a rappelé le travail que le Sénégal et le Canada ont entrepris depuis plusieurs années pour la réduction des inégalités de genre et pour l'amélioration de la position sociale et économique des filles et des femmes sénégalaises. Son Excellence se dit d'autant plus satisfait que ça soit des femmes du secteur minier, secteur peu féminisé qui animent le symposium. M. BEAULNE reste convaincu que *« les échanges illustreront l'impact du secteur privé dans l'insertion des femmes dans l'économie du Sénégal, notamment dans le secteur extractif »*, un secteur pilier pour le Canada et le Sénégal qui l'a clairement annoncé dans le PSE. D'ailleurs à propos du PSE, la promotion de l'égalité et de l'équité de genre est inscrite comme axe stratégique qui vise les facteurs de performance, de cohésion sociale et de stabilité.

M. l'Ambassadeur est revenu sur l'engagement du Canada aux côtés du Sénégal pour impulser une meilleure gouvernance dans le secteur extractif ainsi qu'une meilleure prise en charge du genre, qui s'est traduit par son implication dans l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), et sa contribution à la création de la branche sénégalaise de l'ICM et à celle de la Chambre des Mines. Le Canada travaille actuellement à la mise en place d'une



SEM Philippe BEAULNE dans son allocution

association sénégalaise de fournisseurs de biens et services au secteur extractif avec un accès satisfaisant des femmes dans ce créneau générateur de richesses. En plus de ce projet, le Canada a initié une table de concertation destinée à mutualiser les actions des acteurs canadiens et locaux à Kédougou en vue d'impacter positivement et durablement les effets que le développement de l'exploitation de l'or engendre. Enfin, le Canada est partie prenante du Comité de pilotage du projet Hub minier régional, un des projets-phare du PSE. Par ailleurs, l'impulsion de la RSE a significativement amélioré le quotidien de femmes évoluant dans le monde de l'entreprise mais également à la périphérie de celle-ci. La RSE se présente donc bien comme une opportunité pour soutenir l'amélioration des conditions de vie des femmes, leur accès aux services sociaux de base et le renforcement de leur leadership. Et *« à cet égard, une intégration concertée et suivie de*

la dimension genre dans les programmes RSE des entreprises est éminemment souhaitable », dira le diplomate.

✚ Discours de Madame Roseline Mbaye CARLOS, Directrice de la Direction du Contrôle et de la Surveillance des Opérations Minières

A l'entame de son discours, la Directrice de la Direction du Contrôle et de la Surveillance des Opérations (DCSOM) Minières, représentant le Ministre de l'Industrie et des Mines empêché, s'est réjouie du partenariat entre l'Ambassade du Canada au Sénégal, l'Institut Canadien des Mines, de la Métallurgie et du Pétrole, WIM Sénégal et l'Initiative RSE Sénégal.



Madame CARLOS dans son allocution

Elle évoqua la prise de conscience de l'Etat du Sénégal des impacts générés par l'industrie minière sur l'environnement et plus sur les populations en général, et sur les femmes en particulier. Cette prise de conscience conjuguée à celle du rôle essentiel que la femme pourrait jouer dans la croissance économique de notre Pays, a amené le Gouvernement du Sénégal à accorder une place privilégiée aux femmes à travers le Plan Sénégal Emergent. A cet effet, plusieurs axes stratégiques ont été tracés pour « *l'intégration du genre dans les politiques publiques d'autonomisation de la femme et de sa promotion, l'amélioration du dispositif juridique de protection des femmes et de la petite fille ainsi que le renforcement du leadership des femmes et de leurs capacités entrepreneuriales* », argumenta Mme CARLOS.

Restant toujours dans le secteur minier, la Directrice de la DCSOM rappela que le Sénégal entend faire de ce secteur un des principaux leviers de financement du développement. En effet, le secteur minier figure aujourd'hui parmi les six (06) secteurs prioritaires sur lesquels le Sénégal compte porter la croissance à un taux de 7% sur les dix (10) prochaines années.

Abordant la question du processus de révision du code minier qui a été participatif, elle salua d'abord la participation de nombreuses organisations à l'image de WIM Sénégal, avant de révéler la mise en place d'un fonds d'appui au développement local qui mettra un accent particulier sur les projets d'autonomisation des femmes. Mais cela devra passer par l'instruction et la formation.

✚ Discours de M. Oumar TOGUYENI, Président ICM Sénégal & VP Opérations IAMGOLD Afrique

Après avoir exprimé tout l'honneur qu'il avait de prendre la parole au nom de la branche ICM du Sénégal, M. TOGUYENI a magnifié le partenariat entre l'Initiative RSE Sénégal et WIM Sénégal. Il a rappelé que ce partenariat était très actif au niveau international notamment au Canada où ICM Canada collabore

étroitement avec WIM et les organisations actives en RSE. Le thème de cette session, « **impact de l'industrie minière sur les femmes** », est d'actualité au Sénégal mais aussi en Afrique et partout à travers le monde, dira-t-il. M. TOGUYENI a appelé à ne pas focaliser le débat uniquement sur les sujets comme l'employabilité des femmes dans les opérations minières, le harcèlement sexuel, etc... En effet, il trouve qu'il est aussi important d'aborder les actions RSE capables d'influencer durablement le développement des communautés hôtes et des activités d'orpaillage, mais aussi les questions liées à la violence et à la prostitution dont sont victimes les femmes et les filles riveraines des exploitations minières.

Revenant sur les mines industrielles, M. TOGUYENI ajouta que « *les challenges pour l'intégration et l'épanouissement des femmes sont nombreuses* ». Et ces challenges ont pour noms : la lutte pour l'éducation des filles, la lutte contre l'agression et les violences faites aux femmes, la lutte pour l'élimination des mariages précoces et l'amélioration de la santé des communautés.

Néanmoins, il s'est réjoui du fait qu'il « *y a quand même de l'espoir car le secteur minier évolue* ». Et pour appuyer ses dires, il évoqua les initiatives faites par les entreprises minières en termes de :

- recrutement et meilleures dispositions pour faciliter l'intégration des femmes ;
- initiatives RSE pour supporter l'entrepreneuriat des femmes à travers des PME-PMI et TPE.

Exprimant sa conviction, M. TOGUYENI dira que « *le changement dans nos communautés se fera à travers les femmes car elles sont les meilleurs agents du changement et elles le feront si elles sont autonomes* ».

Pour finir son propos, il souhaite une bonne session riche en recommandations qui permettront d'améliorer les actions et d'atteindre des impacts positifs et significatifs à tout point de vue.

3.2.2. PANEL 2 : CAPACITE ENTREPRENEURIALE DES FEMMES EN VUE DE LEUR PARTICIPATION A LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DE NOTRE ECONOMIE

Ce panel, co-modéré par Aïda DIOP, Trésorière de WIM Sénégal et Mame Codou Ndiaye, Vice-Présidente de WIM Sénégal, a réuni :

- Madame Kany SAGNA, Président GIE Wourouss ;
- Madame Olga DIADHIOU, Chargé du suivi des projets d'investissements APIX ;
- Madame Reine COULIBALY, Cellule Genre du Ministère du Commerce ;
- Madame Zahra DIALLO, Ingénieure Géologue et membre de WIM Sénégal ;
- Monsieur Ibrahima BA, Directeur Général ENABLIS.

❖ Propos de Madame Kany SAGNA, Président GIE Wourouss

Madame SAGNA a partagé avec l'assistance une anecdote sur les conditions qui l'ont conduit à investir le secteur de l'orpaillage artisanal. Mais, elle n'a pas manqué de souligner les difficultés dont elle est confrontée dans ce métier. En effet, elle a évoqué la question de la superficie d'exploitation d'environ 50 hectares que l'Etat lui a octroyée et celle de la durée de l'autorisation d'exploiter qui est de 2 ans. Mme

SAGNA souhaiterait qu'on accorde aux exploitants artisanaux une plus grande superficie et une durée d'exploitation plus longue, ce qui leur permettrait d'atteindre progressivement le stade Petite Mine. Elle soutient que la durée de validité des autorisations d'exploiter constitue un handicap par rapport aux possibilités de partenariat que les unités telle que la sienne pourraient tisser. Enfin, s'adressant aux compagnies minières qui ont de gros moyens et à l'Etat, Mme SAGNA demanda un soutien pour les aider à consolider leurs activités.

❖ **Propos de Madame Olga DIADHIOU, Chargé du suivi des projets d'investissements APIX**

Répondant à la question de savoir le nombre de projets de femmes que l'APIX reçoit, Mme DIADHIOU dira qu'il n'y en avait pas énormément. Par ailleurs, le constat fait est que ce sont les mêmes secteurs que les femmes investissent. Elle en appela alors à une diversification des secteurs explorés et confia qu'il y a beaucoup d'opportunités avec le code d'investissement.

❖ **Propos de Madame Reine COULIBALY, Cellule Genre du Ministère du Commerce**

Mme COULIBALY soutiendra qu'il est important d'encadrer, de former et d'aider les femmes à se formaliser. Mais cela doit passer par un travail d'information. D'un autre côté, elle conseilla aux petites entreprises d'aller vers le Bureau de Mise à Niveau pour un accompagnement. Pour finir, elle fera un plaidoyer en exhortant les femmes à se rapprocher des chambres de commerce et mieux, à occuper des postes de responsabilité.

❖ **Propos de Madame Zahra, Ingénieur Géologue et membre de WIM Sénégal**

Donnant son avis sur la définition de la capacité entrepreneuriale des femmes, l'ingénieur géologue dira « *c'est une manière de penser, de voir les choses, de se comporter* ». Continuant sur sa lancée, elle ajouta qu'il existe, dans la société sénégalaise, beaucoup de barrières qui constituent un frein à l'entrepreneuriat féminin. Néanmoins, elle défendra que le fait d'être autonome constitue un devoir civique. Il faut partir d'exemples pour impulser l'entrepreneuriat chez les jeunes en général et chez les femmes en particulier. Car, dira-t-elle avec conviction, « *l'entrepreneuriat est un alternatif au chômage* ». Finissant son propos, elle conseilla aux jeunes qui veulent entreprendre de ne pas avoir un complexe de le faire dans des secteurs qui n'ont pas forcément un rapport avec leur formation initiale.

❖ **Propos de Monsieur Ibrahima BA, Directeur Général de ENABLIS**

Evoquant la question des faiblesses identifiées pour les porteurs de projets, Monsieur BA dira que ENABLIS accompagne en termes de savoir-faire et de savoir-être entrepreneurial ceux qui font montre de motivation et d'engagement. Plusieurs projets ont donc été accompagnés ; parmi lesquels 40% des porteurs de projets sont des femmes. Abordant la question concernant l'apport que ENABLIS pourrait avoir pour des entreprises

comme celle de Mme SAGNA, M. BA répondra que son entreprise n'est pas dans le domaine du plaidoyer et ne peut faire qu'un travail d'orientation vers des structures comme l'APIX. Pour finir, il formula une recommandation en disant qu'il faut une transformation structurelle de l'économie et une augmentation de la valeur ajoutée des entreprises.



3.2.3. PANEL 3 : L'IMPACT DU SECTEUR MINIER SUR LES FEMMES DANS LES ZONES D'EXPLORATION ET DE PRODUCTION ET LE NIVEAU D'INTEGRATION DES PREOCCUPATIONS DES FEMMES DANS LES PROGRAMMES RSE DES ENTREPRISES

Co-moderé par Aïda DIOP, Trésorière de WIM Sénégal et Mame Codou Ndiaye, Vice-Présidente de WIM Sénégal, le dernier panel de la journée a réuni :

- Madame Salimata Bâ NDIAYE, WIM SENEGAL ;
- Madame Prisca PIOT, TERANGA GOLD CORPORATION ;
- Madame Marie DIOP, IAM GOLD ;
- Madame Roseline Mbaye CARLOS, MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES.

❖ Propos de Madame Salimata Bâ NDIAYE, WIM SENEGAL

Réagissant à la question concernant les impacts de la Mine sur les communautés, Mme BA affirma qu'ils sont internes et externes. Développant cette affirmation, elle évoqua le fait que l'épanouissement des femmes dans les entreprises minières ne soit pas une réalité, car ces dernières subissent beaucoup de pressions en entreprise. En effet, ces dernières doivent perpétuellement prouver leur capacité. Concernant l'impact au

niveau externe, elle dira que les zones minières sont des milieux où sévissent beaucoup de fléaux, entre autres le Sida. Et là également, les femmes représentent la couche la plus vulnérable, déplora-t-elle.

❖ **Propos de Madame Prisca PIOT, TERANGA GOLD CORPORATION**

Intervenant par rapport au niveau d'intégration des préoccupations des femmes dans la politique RSE de TERANGA GOLD CORPORATION (TGC), Mme PIOT donna d'abord quelques statistiques et ensuite les actes posés par l'entreprise minière. Les femmes représentent 40% des travailleurs de Sabodala Gold Operations (SGO), la filiale de TGC au Sénégal et constituent 19% des cadres. Par ailleurs, SGO a entrepris plusieurs initiatives parmi lesquelles, la capacitation des femmes en partenariat avec l'Office Nationale de la Formation Professionnelle (ONFP), l'accès à l'eau potable de nombreux villages, la construction d'écoles, l'achat de moulins et l'installation de périmètres maraîchers équipés pour les femmes. A propos de ces derniers, l'entreprise consent beaucoup d'efforts en organisant les femmes, car elle considère le maraîchage comme de l'orpaillage vert. Et concernant sa stratégie de développement, SGO a fortement appuyé l'élevage et l'agriculture. En effet, du côté de l'élevage, elle organise régulièrement des campagnes de vaccination et a installé des parcs pastoraux. Du côté de l'agriculture, elle met chaque année des intrants à la disposition des paysans.

Pour ce qui est de l'achat local, Mme PIOT révéla qu'une présentation des standards de SGO avec les parties prenantes a déjà été faite. A ce jour, 80% des achats de SGO se font au Sénégal, mais malheureusement les entreprises sénégalaises représentent moins de 30%.

❖ **Propos de Madame Marie DIOP, IAMGOLD**

Dans son intervention, Mme DIOP a reconnu que le secteur minier est un secteur très particulier qui oblige d'avoir une politique de recrutement et de maintien des femmes. C'est ainsi qu'au niveau de IAMGOLD, leur recrutement se fait plus dans les postes administratif et de service. Néanmoins, elles sont aussi présentes dans les autres postes de travail dits non conventionnels avec un pourcentage de 27%. Concernant leur épanouissement en entreprise, une politique de congés de maternité de quatorze (14) mois avec 50% du salaire est instaurée. Par ailleurs, IAMGOLD travaille avec Plan Canada pour former les femmes et les capaciter. Evoquant la question de l'achat local, Mme DIOP témoigna de l'intérêt particulier qu'IAMGOLD accorde à cela. A titre d'exemple, elle donna le cas d'une femme qui fournit l'entreprise minière en viande. Cet accompagnement lui a permis, aujourd'hui, de passer de six cent mille (600 000) FCA de chiffre d'affaires à deux (2) millions de FCA.

❖ **Propos de Madame Roseline Mbaye CARLOS, MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES**

Dans son intervention, Mme CARLOS expliqua que le Sénégal veut désormais mieux tirer profit des ressources minérales. Par ailleurs, un ensemble d'actions sont entreprises, à l'image de la valorisation du

capital humain, de la création d'un cadre incitatif, de la mise en place d'un système d'accompagnement, entre autres, pour une efficience dans la mise en route de sa vision minière adossée à la Vision Minière pour l'Afrique (VMA). Sur un autre registre, la Directrice de la Direction du Contrôle et de la Surveillance des Opérations Minières, précisa que, contrairement à l'orpaillage qui est illégal et qui cause beaucoup de dégâts environnementaux, l'exploitation artisanale est autorisée par l'Etat.



A la Résidence de l'Ambassadeur du Canada

3.3. TROISIEME DEMI JOURNEE : COLLOQUE SUR LE TOURISME DURABLE AU SENEGAL

La troisième demi-journée de la 7^{ème} édition du Forum international sur la RSE au Sénégal s'est, quant à elle, tenue le vendredi 20 novembre 2015 à la Résidence de l'Ambassadeur des Pays Bas. Cette demi-journée, marquant le lancement du concours de plan d'affaires pour la création de services innovants dans le secteur du Tourisme Durable, a regroupé des personnes venant d'horizons divers :



de centres d'incubation, des opérateurs du secteur touristique, du milieu académique, de l'administration, des partenaires techniques et financiers et de la presse. Il y avait près de soixante-dix (70) participants.

3.3.1. CEREMONIE D'OUVERTURE DE L'ATELIER

La cérémonie d'ouverture, présidée par Mme Josephine FRENTZEN, Chargée d'Affaires à l'Ambassade des Pays Bas et représentant SEM Theo PETERS, Ambassadeur des Pays Bas, a été marquée par les allocutions de M. Ousseynou DIENG, Secrétaire Général du Ministère du Tourisme et des Transports Aériens, et de M. Philippe BARRY, Président de l'Initiative RSE Sénégal.

➤ Discours de Mme la Représentante de l'Ambassadeur des Pays Bas

Dans son discours, Mme FRENTZEN a exprimé, non seulement son plaisir d'accueillir la troisième demi-journée du Forum marquant la cérémonie de lancement du concours de plan d'affaires pour la création de services innovants dans le secteur du tourisme durable, mais aussi a montré toute sa fierté de pouvoir participer à la 7^{ème} édition du forum sur la RSE.

La Chargée d'Affaires évoqua la question du tourisme durable avec le lancement d'un concours spécialement conçu pour les jeunes femmes qui souhaitent entreprendre dans le secteur du tourisme durable.

Ce tourisme durable pourrait constituer une alternative et permettre de redresser le secteur du tourisme en difficulté au Sénégal, confia-t-elle. Le tourisme durable est par définition *« un tourisme qui assure un développement économique inscrit durablement dans le long terme, à la fois respectueux des ressources environnementales et socioculturelles locales et respectueux des hommes et femmes, des visiteurs, des salariés du secteur et, enfin et surtout, des populations d'accueil »*.

Le tourisme, rappela Mme FRENTZEN, est une source principale de devises pour le pays et, dans certaines régions, il est la première source de revenus des populations. Il constitue à cet effet une des priorités du Plan Sénégal Emergent. Par ailleurs, elle s'est réjoui de la reprise prochaine des vols de la compagnie néerlandaise TUI/Arkefly (vols directs Amsterdam/Dakar) qui représentent est un atout certain pour le secteur touristique. Revenant au concours, elle dira que le but est de matérialiser et de démontrer une partie des conclusions qui ressort de ce forum, et principalement donner l'occasion aux jeunes femmes d'être appuyées dans leur projet d'entreprise.

Elle précisa que le concours s'adresse aux jeunes diplômées sénégalaises qui sont pleines d'idées et de créativité et implique un maximum d'acteurs privés et publics qui ont la capacité d'aider à la concrétisation des projets prometteurs. De même, elle assura la promotion des services offerts auprès des touristes néerlandais qui se rendront au Sénégal.

En fin de discours, Mme FRENTZEN a tenu à souhaiter à toutes les participantes à ce concours beaucoup de chance, de passion et de motivation dans la préparation de leur plan d'affaires.

➤ Discours du Président de l'Initiative RSE Sénégal

Dans son allocution, M. BARRY a tout d'abord magnifié la qualité du partenariat entre l'Ambassade des Pays Bas au Sénégal et l'Initiative RSE Sénégal. Il a ensuite rappelé que le Tourisme durable est devenu un secteur prioritaire de la Coopération sénégaléo-néerlandaise. L'Initiative RSE Sénégal, poursuit-il, créée depuis 8 ans, regroupe à ce jour 53 entreprises parmi 35 grandes entreprises et PME, et 18 micros et petites entreprises. Sa vision, est de voir émerger et se développer, grâce à la Responsabilité Sociétale, de grandes entreprises, de multiples petites entreprises formelles sur l'ensemble du territoire, évoluant en particulier dans les filières de l'Economie verte. *« Nous restons convaincus en effet que l'auto-entrepreneuriat est, pour nos jeunes concitoyens, la seule alternative d'insertion dans le monde professionnel. Outre la filière Déchet, la filière Tourisme durable est une de nos cibles de par sa capacité à créer à la fois de la valeur ajoutée locale et des emplois. Il s'agit surtout de repenser le Tourisme de manière plus durable avec notamment de nouveaux acteurs intégrant la RSE dans leur système de management, des services innovants qui rendront plus compétitifs la destination Sénégal, et surtout un environnement touristique plus conforme aux ambitions du Plan Sénégal Emergent »* a-t-il déclaré.

Deux recommandations qui pourraient enrichir le document de politique du Tourisme durable ont été faites par M.BARRY :

- 1- intégrer dans le dispositif opérationnel de mise en œuvre de la politique du Tourisme une stratégie dédiée à la RSE dans le secteur de l'Hôtellerie,**
- 2- avoir un plus grand appui de l'Etat aux micros et petites entreprises, qui plus est, celles qui sont créées par des femmes chefs d'entreprise. Elles devraient, en effet, pouvoir bénéficier d'un statut d'entrepreneur particulier, avec notamment des facilités fiscales pour les TPE qui tiennent une comptabilité régulière et créent un minimum d'emplois.**

Enfin, le Président de l'Initiative RSE Sénégal a remercié tous les membres du Comité de pilotage pour leur disponibilité ; et aux jeunes étudiantes devant concourir, il a souhaité un franc succès.

3.3.2. PRESENTATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DU TOURISME DURABLE

Dans sa présentation, M. El Hadj Malick MBAYE, le Directeur des Etudes et de la Planification au Ministère du Tourisme et des Transports Aériens, a affirmé que le référentiel en matière de politique économique est le Plan Sénégal Emergent (PSE). Et dans celui-ci, l'ambition est de *« placer le Sénégal dans le top 5 des premières destinations en Afrique et d'arriver en 2023 à trois (03) millions de touristes et en 2018 à deux (02) millions, et utiliser le tourisme comme vecteur de développement social et territorial via la promotion et la création de micros entreprises touristiques »*.

Dans le PSE, il est décrit que le Sénégal compte faire de Dakar un hub aérien avec comme ambition d'arriver à cinq (05) millions de passagers par an dont trois (03) millions de touristes.

Le Ministère du Tourisme et des Transports Aériens, quant à lui, en rapport avec les partenaires (opérateurs économiques, collectivités locales, autres ministères, etc.) a élaboré le Plan Stratégique de Développement Durable du Tourisme, adopté en 2014, a-t-il poursuivi.

Ce plan est sous-tendu par trois (03) axes :

1. **relance de la Promotion** : relancer de manière intelligente le tourisme en soutenant l'offre commercialisable sur le marché en qualité et en présence sur le marché ;
2. **réadaptation de l'offre** : adapter les offres existantes n'étant plus aux normes suivant les besoins de la clientèle internationale du Sénégal.

En rapport avec la réadaptation, il a été demandé par exemple, la requalification de Saly. Et des initiatives ont été prises avec un projet qui a été labélisé ISO avec la participation, entre autres, d'opérateurs touristiques comme Nouvelles Frontières. Saly reste une station balnéaire mais que l'on veut inscrire dans une approche de développement durable (traitement des déchets, approvisionnement de détergents, recyclage des aliments, etc.). Saly a été inscrit par le Chef de l'Etat dans les dynamiques de ville verte; aussi, il y a la réalisation de 10 000 lits nouveaux pour capter certains marchés (les marchés sur les prix et le marché interne qui se développe) ;

3. **amélioration de la Gouvernance** : aller dans la dynamique de développement durable, approche qui doit être prise en compte dès la conception des projets, et faire en sorte qu'elle anime tous les acteurs (Administration, secteur privé ou autres partenaires). A titre d'exemple, il y a le Programme Gouvernance sur le Tourisme Vert qui va être expérimenté en phase pilote au Parc National du Niokolo Koba (un des plus grands parcs de la sous- région mais inscrit dans les zones en péril).

Après avoir décliné ces axes, M. MBAYE continua en disant que « *deux (02) projets phares ont été retenus par le Chef de l'Etat afin de dérouler le Plan Stratégique, à savoir l'aménagement de zones touristiques intégrées et le Plan sectoriel de développement du micro-tourisme* ».

Pour ce qui est de l'aménagement des zones touristiques, il ne s'agit pas simplement de construire des stations, dira-t-il, mais que celles-ci s'intègrent dans le développement de l'économie locale avec des pôles. Pour ce projet, il est attendu un investissement global de mille cent dix (1110) milliards de FCFA.

Le 2^e projet phare, pour sa part, a un investissement de vingt et un (21) milliards de FCFA. « *Il s'agit d'utiliser le tourisme comme vecteur de développement social et territorial via la promotion de la création de micros entreprises touristiques* ».

Ces fonds sont destinés à accompagner les micros projets par le biais de quatre (04) leviers : la mise en place de centres d'incubation dans les pôles retenus pour accompagner les porteurs du projet ou de l'idée, la

recherche de financements, le suivi-évaluation de la mise en œuvre du projet et la création d'un fonds de soutien à partir de 2016.

L'écotourisme, comme certaines formes de tourisme lié à la nature ou à la découverte, est très présente dans la zone Nord, la zone Est, la zone du Sine-Saloum et en Casamance. C'est en ce sens que « *le Delta du Saloum a été retenu pour 2016 comme espace pilote pour le développement de l'écotourisme* », ajouta-t-il.

Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT), un tourisme durable fait référence à « ***un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil*** ».

M. MBAYE déclara pour sa part que « *le tourisme est une bonne occasion pour rentabiliser la valorisation de l'environnement* ».

Il acheva sa présentation en récapitulant quelques faits majeurs dans le secteur à savoir :

- le saut qualitatif attendu en matière de développement touristique, avec une offre dont la conception est guidée par la demande ;
- le poids accordé aux formes de tourisme dont la valeur porte sur un patrimoine bien préservé (parcs naturels, sites historiques, monuments) ;
- la systématisation de l'étude d'impact environnemental et social validé par la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés (DEEC) avant la mise en œuvre de tout projet ;
- la promotion de plans d'aménagement comme base de développement des pôles touristiques autour de filières clairement identifiées (lieu, date, méthodes à déployer, opportunités, contraintes, acteurs, résultats attendus) ;
- la place prépondérante des acteurs locaux du tourisme qui bénéficient d'un projet parmi les 27 projets phares du PSE.

3.3.3. POINT DE VUE D'OPERATEURS PRIVES DU TOURISME DURABLE

▪ M. Mamadou DIALLO, Gérant du Campement «Degg Jamm» à Keur Nguerigne

Partageant son expérience, M. DIALLO rappela d'abord que ses propos s'inspirent d'un vécu de près de dix (10) ans avec les populations locales (jeunes, femmes) qui ont un grand mérite. L'écogite *Degg-Jamm* de Nguerigne, dira-t-il, est implanté au cœur d'un verger-potager et à proximité d'un périmètre maraîcher dans la localité de Sindia, située à proximité de la Petite-Côte, au sud de Dakar.

M. DIALLO déclara être « *un produit du tourisme industriel* », puisque ayant occupé le poste de Directeur du réceptif dans le Groupe TUI et le Groupe Nouvelles Frontières pendant plus de 25 ans. Mais s'inspirant de la prise de conscience de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) et des grands acteurs du Tourisme

international vers les années 2000, il avait senti la nécessité de faire du secteur du Tourisme un secteur de développement s'appuyant sur des valeurs fortes liées à la durabilité de cette industrie. Une question se posait alors à lui : comment les acteurs du secteur touristique peuvent-ils aider les populations d'accueil à davantage tirer le meilleur profit du tourisme? Il lui apparaissait alors que le savoir-faire des populations locales (agriculture, maraîchage, élevage, etc.) devait être mis en valeur ; qu'il fallait trouver des activités parallèles à celles des activités paysannes qui ne durent que cinq (05) mois en moyenne ; qu'il fallait trouver un lien entre ces activités et le tourisme.

C'est ainsi qu'est née l'idée de fermes rurales intégrées au Tourisme Durable, comme levier de croissance et



A l'Écogyte Degg Jamm de Nguerigne

de développement à la base pour les populations rurales. En même temps qu'elles favorisent la création de richesses, elles contribuent à la préservation de l'environnement et luttent contre le chômage des jeunes, l'exode rural et la pauvreté.

M. DIALLO propose ainsi l'originalité d'un nouveau modèle de développement touristique, à la fois alternatif, responsable et durable avec l'interactivité, les échanges et la participation effective des personnes en séjour aux activités quotidiennes de l'écogite (maraîchage, arrosage, marché, cuisine, etc.).

D'autres aspects de ce type de tourisme peuvent être notés tels que le recours à l'expertise et au savoir-faire des artisans villageois et de la main d'œuvre locale, l'utilisation de matériaux et objets de récupération dans la construction des cases (argile,

feuilles, écorce, racines et branches de certains arbres), la sensibilisation et la régénération de pépinières villageoises en vue de la réhabilitation de certaines espèces en voie de disparition pour des campagnes de reboisement périodiques et enfin, le recours et l'utilisation des énergies propres et renouvelables (panneaux solaires pour l'éclairage, pompe et distribution de l'eau, four solaire pour la cuisson de certains aliments, four local en argile, pour la fabrication de pains aux céréales locales etc.).

« Le challenge était de dire comment à l'intérieur des terres, on peut expérimenter une formule qui permettrait aux jeunes ainsi qu'aux femmes d'avoir un emploi toute l'année et de garder leur dignité », déclara-t-il. L'objectif est de montrer aux jeunes habitant les zones rurales qu' « il est possible en partant d'un modèle simple de pouvoir eux-mêmes se regrouper en association pour être des auto-entrepreneurs, notamment dans le domaine du micro tourisme ».

Ce modèle touristique vient en complément à toute la chaîne de produits touristiques qui existent et qui permettent aux populations de retrouver véritablement leur place dans cette grande industrie que constitue le secteur du tourisme, acheva-t-il de dire.

▪ **Mme SENGHOR, Gérante de l'Espace Ecotouristique et culturel La Source aux Lamantins à Djilor**

Implantée depuis 2009 à Djilor, la Source aux Lamantins cherchait à abréger les souffrances de la population locale, dira Mme SENGHOR à l'entame de son propos. La population locale est démunie et a difficilement accès à la scolarisation. Il fallait alors trouver des solutions, confia-t-elle.

Décrivant la situation de la localité au moment de l'installation de l'Espace Ecotouristique, Mme SENGHOR expliqua que l'accès y était difficile avec des routes presque impraticables, et l'eau n'y était pas potable car provenant d'un forage.

Mais à la faveur du Sommet de la Francophonie, elles ont été refaites et aujourd'hui la potabilité de l'eau est de mise, révéla Mme SENGHOR.

Poursuivant son témoignage, elle ajouta que *« l'objectif de la Source aux Lamantins était de créer et de trouver des emplois à la population*

locale, particulièrement aux femmes. C'est ainsi que nous avons beaucoup travaillé avec les GIE de femmes qui font de la transformation des fruits, de céréales locales, etc. Et, l'Espace Ecotouristique utilise ces produits ».

Par ailleurs, l'établissement touristique travaille également avec les écoles (accès à la bibliothèque de l'Espace Ecotouristique, réalisation de conférences, etc.) permettant la mise en place d'activités post scolaires et reçoit, pour des stages, des étudiants des écoles hôtelières.

Abordant la question de la réduction de la consommation en énergie, Mme SENGHOR évoqua l'initiative entreprise dans le domaine des énergies renouvelables qui malheureusement n'a pas été très concluante. Toutefois, dira-t-elle, un autre projet avec les panneaux solaires est envisagé.

Elle termina son propos en défendant l'idée que *« notre entreprise n'est durable qu'en soutenant les jeunes et les femmes ».*



Espace Ecotouristique La Source aux Lamantins

3.3.4. REACTIONS DU PUBLIC

M. Bourama BADJI, étudiant à l'ISE : La Source aux Lamantins se situe au niveau du littoral, mais aujourd'hui face à l'avancée de la mer, quelles sont les solutions que vous envisagez pour faire face à cela ?

- **Mme SENGHOR :** Sur la berge, il y a la mangrove qui est capable de lutter contre l'érosion côtière. Il s'agit alors pour nous d'œuvrer à préserver cette mangrove. Et ce qui est important, ce n'est pas d'empêcher les gens de couper la mangrove pour recueillir des huîtres, mais de contrôler la manière et la vitesse de coupe. La Source aux Lamantins a choisi cette solution environnementale, c'est-à-dire « *en protégeant la mangrove, on protège nos côtes* ».

Mlle Charlène MOUBOULOU, étudiante à l'ISE : Avec de fortes activités touristiques, l'on peut assister à la dégradation des sites écotouristiques. Alors quelles sont les mesures prévues pour protéger les sites écotouristiques (parcs, réserve naturelle, etc.) sénégalais contre les méfaits d'un écotourisme galopant ? Quelles stratégies sont mises en place pour limiter cette dégradation ?

- **M. MBAYE :** Dans l'approche, l'Etat finance chaque zone touristique en élaborant un plan d'aménagement touristique qui met en exergue, entre autres, la capacité de charge (nombre de lits, type d'activités, etc.), l'analyse économique et financière. Aussi, tout projet qui dépasse cent millions de FCFA doit faire l'objet d'une étude d'impacts environnemental et social validé par le Ministère de l'Environnement. Le quitus environnemental est obligatoire dans ce cas. Dans le cadre de ses programmes, cette contrainte s'applique également au Ministère du Tourisme et des Transports Aériens pour tout projet dépassant cent millions de FCFA.

M. BA, représentant d'une Organisation canadienne de développement international : Existe-t-il un chef de file dans le secteur du tourisme ?

- **Mme FRENTZEN :** Pas à ma connaissance.

Mme DABA NDIONE, ONU Femmes : Quelle est la sensibilité Genre (précisément jeunes filles et femmes) de cette politique, sachant que c'est le document de référence des acteurs du secteur ? La place des femmes au sein des vingt-sept (27) projets phares du PSE ? L'état d'avancement de ces projets phares ?



- **M. MBAYE :** L'approche Genre n'a pas été prise en compte dans l'élaboration du Plan Stratégique de Développement Durable du Tourisme. Il existe six (06) lignes d'actions prioritaires dans les zones touristiques intégrées entre autres: la requalification de Saly, l'aménagement de la Pointe de Sarène, l'aménagement de Joal Finio, le développement du tourisme culturel autour de Saint Louis et le

développement du tourisme d'affaires sur Dakar. De manière formelle, la première ligne d'action a déjà commencé à savoir la requalification de Saly. Avec une aide de la Banque mondiale de vingt (20) millions de dollars, il a été procédé à un réensablement pour reconstituer la plage de Saly. Pour le tourisme culturel autour de Saint Louis, dix-sept (17) milliards de l'AFD ont pu être mobilisés.

Mme DIALLO, ONU Femmes : Elle a tenu à apporter une contribution sur la sensibilisation et l'éducation des femmes et des jeunes filles des zones rurales, souvent les plus affectées et vulnérables, au tourisme sexuel.

3.3.5. PRESENTATION DU CONCOURS SUR LE PLAN D'AFFAIRES

Le concours a été présenté par M. Ibrahima BA, Directeur Général de ENABLIS. Il a été lancé par l'Initiative RSE Sénégal et l'Ambassade des Pays Bas au Sénégal lors de la 7^{ème} édition du Forum sur la RSE au Sénégal. Les membres du Comité de pilotage de ce concours sont:

- au titre du Secteur privé : RSE Sénégal, Nouvelles Frontières Sénégal, Spihs/Cnp
- au titre des Organismes d'appui : Programme PUM, Enablis
- au titre des Structures de l'Etat : Ministère du Tourisme, Agence Sénégalaise de Promotion Touristique du Sénégal
- au titre des Structures de formation professionnelle : ISE/ UCAD, ISEP-Thiès
- au titre des Collectivités locales : Mairie de la Ville de Guédiawaye
- au titre des Partenaires au développement : Ambassade des Pays Bas, Ambassade du Canada, ONU Femmes

Le concours, ouvert uniquement aux femmes de nationalité sénégalaise, vise à promouvoir la création des petites entreprises innovantes dans:

- la gestion des déchets et autour des sites touristiques ;
- la création d'excursions pour des touristes qui leur permettent d'avoir un contact authentique avec les habitants des zones visitées ;
- la valorisation des données sur la faune (principalement les oiseaux) et flore pour un usage touristique ;
- la création d'un dispositif de signalétiques dédiées aux sites touristiques (physiques et ou virtuel) ;
- la conversion et l'intégration de rabatteurs et faux guides sur des métiers en lien avec le tourisme (idéalement liés à une ou plusieurs des 5 composantes précédentes).

Le prix du concours est un voyage d'étude au Pays Bas qui va permettre à la gagnante de démarrer et réaliser son projet. Il y aura aussi un accompagnement pendant la mise en œuvre du projet et un appui financier de TUI et de l'Agence Nouvelles Frontières par la promotion des produits via leurs services.

Les critères d'éligibilité sont: être une femme, avoir moins de 30 ans, être de nationalité sénégalaise, être étudiante ou diplômée du post secondaire ayant un diplôme datant de moins de trois (03) ans. Les projets ayant des porteurs constitués en groupe pluridisciplinaire de femmes avec un chef d'équipe sont fortement encouragés.

L'appel à Candidature et la possibilité de concourir s'ouvrent dès le début du mois de décembre 2015. Les auteurs des projets retenus sont contactés et entretenus. Puis après une autre sélection, les finalistes seront accompagnées pour mieux affiner et finaliser leur projet par ENABLIS et PUM. Une sélection finale sera organisée en Juin 2016.

Les critères de sélection des projets sont la pertinence du projet, le profil des candidats, l'innovation, la faisabilité, le budget et la rentabilité.

Pour ce qui est de la pertinence, l'efficacité et la durabilité des solutions par rapport aux objectifs visés par le concours sont déterminants. En outre, les caractéristiques personnelles du porteur de projet et des membres de l'équipe peuvent influencer sur la validité du projet. Ce dernier doit avoir un caractère innovant dans les solutions proposées. La faisabilité technique et économique du projet est, par ailleurs, de mise. Aussi, l'investissement total du projet doit être à un maximum de cent (100) millions de FCFA (y compris charges d'exploitation) durant un an. Enfin, il ne faudra pas omettre le rapport coût / efficacité.

M. BA acheva ses propos par quelques conseils aux candidates en leur souhaitant plein succès.



Photo du public

3.4. QUATRIEME DEMI JOURNEE : RANDONNEE PEDESTRE SUR LA RSE DANS LA VILLE DE GUEDEIAWAYE

Grâce au partenariat entre l'Initiative RSE Senegal et la Ville de Guédiawaye, et le soutien financier de ONU Femmes et de l'Ambassade des Pays Bas au Sénégal, il a été donné pour la première fois un cachet «populaire» à la RSE au Sénégal avec l'organisation d'une randonnée pédestre qui s'est tenue en banlieue de Dakar, plus précisément dans la ville de Guédiawaye, le dimanche 22 Novembre 2015. Il s'est agi à travers cette activité, qui a clôturé la 7ème édition du Forum sur la RSE au Sénégal, de sensibiliser les populations sur les enjeux de la Responsabilité individuelle de chaque citoyen (civisme) et de la Responsabilité des Collectivités locales (RSO) ainsi que sur la Promotion du Genre.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La 7^{ème} édition du Forum sur la RSE se sera déroulée sur deux journées riches en enseignement. Les différents acteurs, chacun en ce qui le concerne, auront partagées leurs expériences, leurs difficultés et leurs points de vue sur les différents sous-thèmes. Plusieurs recommandations ont été formulées pour la promotion de la démarche RSE dans les stratégies de développement des entreprises et dans le Tourisme au Sénégal, mais aussi pour l'intégration du genre dans les programmes RSE et l'accompagnement adéquat de l'entrepreneuriat féminin.

Ces recommandations sont les suivantes:

- suivre la voie dans laquelle les femmes évoluent avec des logiques de solidarité et documenter ces expériences;
- créer des bourses prélevées sur les bénéfices pour aider les filles à rester à l'école ;
- investir sur l'entrepreneuriat féminin afin qu'elle devienne pérenne, éthique et citoyenne ;
- intégrer de manière concertée et suivre la dimension genre dans les programmes RSE des entreprises ;
- mettre en place des crèches pour la prise en charge des enfants des femmes qui travaillent dans les entreprises ;
- favoriser la diversité et la mixité au sein des équipes ;
- renforcer l'entrepreneuriat et le leadership féminin ;
- soutenir le plaidoyer contre les violences faites aux femmes et aux filles ;
- mutualiser les efforts de l'Etat, de la société civile et du secteur privé ;

- promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, surtout avec l'émergence de nouvelles économies comme l'économie numérique, l'économie verte, l'économie du partage, et l'économie sociale et solidaire;
- faire des facilitations fiscales pour les Très Petites Entreprises (TPE) ;
- faire évoluer la RSE au Sénégal en proposant une loi d'orientation sur la RSE qui encouragerait les filiales de multinationales et les PME locales à s'impliquer davantage dans des projets structurants en lien avec le développement durable ;
- avoir une politique RSE structurante, qui va vraiment prendre en compte le genre de manière durable ;
- mettre en place un observatoire national paritaire sur la qualité de vie au travail ;
- prendre en compte le Genre dans l'élaboration des politiques et programmes sur le Tourisme Durable ;
- effectuer des campagnes de sensibilisation et d'éducation sur le tourisme sexuel auprès des populations locales (femmes et jeunes filles) par les opérateurs du secteur suivant le site sur lequel ils se trouvent ;
- participer à la dynamique de l'économie locale en favorisant l'achat de produits locaux pour la consommation de sites touristiques ;
- soutenir et accompagner l'Initiative RSE ;
- plaider pour le lancement, au niveau national et en collaboration avec l'Initiative RSE Sénégal, d'un Grand Prix RSE récompensant les entreprises les plus engagées dans les principes de la RSE ;
- définir un cadre juridique pour avoir une RSE sous régionale à l'instar de l'OHADA.